

---

Conseil montréalais de la culture et des communications

# Le financement de la culture en Montréal

Mise à jour 2010-2011

---

Le financement de la culture en Montérégie – mise à jour 2010-2011

Recherche et rédaction : Isabelle Menier

Révision : Hélène Stoclin

ISBN : 978-2-922732-21-4

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2013

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

©2013 – Conseil montréalais de la culture et des communications

## Table des matières

Table des matières .....	3
Liste des figures.....	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des acronymes .....	5
Introduction .....	6
La Montérégie en quelques données.....	8
Situation géographique.....	8
Données géographiques .....	8
Données démographiques .....	8
Données économiques.....	9
Financement de la culture : pourquoi.....	10
Financement de la culture : par qui .....	11
Financement public.....	11
Financement privé .....	12
Financement de la culture en chiffres.....	14
Sources fédérales.....	14
Sources provinciales.....	19
Sources régionales et locales .....	31
Conclusion .....	48
Bibliographie .....	49
Annexe 1 : Tableaux statistiques.....	55
Annexe 2 : Information complémentaire.....	67
Les différents types de régions .....	67
Les dépenses de l'administration publique au titre de la culture.....	68
Les données des rapports financiers municipaux .....	68

## Liste des figures

Figure 1 : Localisation de la Montérégie sur la carte du Québec .....	8
Figure 2 : Dépenses internes et externes au titre de la culture de l'administration publique québécoise pour la Montérégie de 1993-1994 à 2010-2011, en dollars courants et en dollars constants de 2010 .....	22
Figure 3 : Contribution municipale en culture par habitant selon la taille de population en 2009 et 2010 .....	42

# Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population de la Montérégie selon le groupe d'âge et le sexe en 2010 .....	9
Tableau 2 : Distribution des bourses et subventions octroyées par le CAC en Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011 par territoire .....	15
Tableau 3 : Répartition de l'aide financière octroyée par le CAC par région administrative, 2009-2010 et 2010-2011 .....	15
Tableau 4 : Subventions octroyées par Téléfilm Canada en Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011 .....	16
Tableau 5 : Aide financière octroyée par MPC à des organismes montréalais en 2009-2010 et 2010-2011 .....	17
Tableau 6 : Répartition des sommes attribuées par le biais de certains fonds de MPC en dollars par habitant, régions administratives québécoises, 2009-2010 et 2010-2011 .....	18
Tableau 7 : Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine pour la Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011 .....	20
Tableau 8 : Détails des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011 selon la catégorie de dépenses .....	20
Tableau 9 : Détails des dépenses externes de fonctionnement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011 selon la catégorie de dépenses .....	21
Tableau 10 : Détails des dépenses externes d'investissement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie en 2009-2010 selon la catégorie de dépenses .....	21
Tableau 11 : Dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture par région administrative et par habitant, 2009-2010 et 2010-2011 .....	23
Tableau 12 : Croissance des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative entre 2001-2002 et 2010-2011 .....	24
Tableau 13 : Montants octroyés par le CALQ et la SODEC en Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011 par territoire de CRÉ .....	25
Tableau 14 : Nombre de subventions et de bourses octroyées par le CALQ et la SODEC en Montérégie, .....	26
Tableau 15 : Répartition de l'aide financière octroyée par le CALQ par région administrative, 2009-2010 et 2010-2011 .....	27
Tableau 16 : Répartition de l'aide financière octroyée par la SODEC par région administrative, 2009-2010 et 2010-2011 .....	28
Tableau 17 : Répartition du soutien financier par région en 2009-2010 et 2010-2011 .....	29
Tableau 18 : Subventions accordées en Montérégie par BAnQ en 2009-2010 et 2010-2011 .....	30
Tableau 19 : Compilation des sommes distribuées en Montérégie par le MCCCFC par programme et territoire en .....	31
Tableau 20 : Subventions accordées par la CRÉ Longueuil et le FJL en 2009-2010 et 2010-2011 .....	32
Tableau 21 : Subventions accordées par la CRÉ Montérégie Est (et ses partenaires) en 2009-2010 et 2010-2011 .....	33
Tableau 22 : Subventions accordées par la CRÉ VHSL en 2009-2010 et 2010-2011 (contribution de la CRÉ uniquement) .....	33
Tableau 23 : Ententes de partenariat entre les CRÉ de la Montérégie et le CALQ qui étaient valides en 2009-2010 et 2010-2011 .....	34
Tableau 24 : Dépenses d'activités culturelles en 2009 et 2010 par MRC .....	35
Tableau 25 : Dépenses culturelles municipales selon la catégorie de dépenses, le domaine culturel et la source de financement pour les régions périphériques en 2009 et 2010 .....	40
Tableau 26 : Nombre de municipalités montréalaises selon la taille de leur population en 2009 et 2010 .....	41
Tableau 27 : Dépenses d'activités culturelles par habitant en 2009 et 2010 selon la taille de population, municipalités montréalaises .....	43
Tableau 28 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités par habitant selon le domaine culturel et la taille de la population, 2009 et 2010 .....	44
Tableau 29 : Pourcentage des charges des activités culturelles attribuables aux bibliothèques par taille de population, municipalités montréalaises, 2009 et 2010 .....	44
Tableau 30 : Proportion des dépenses culturelles municipales en services rendus attribuée en subventions et en cachets et honoraires d'artistes, 2009 et 2010 .....	45
Tableau 31 : Dépenses culturelles des municipalités en services rendus par région administrative, 2009 et 2010 .....	46
Tableau 32 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et le type de région 2009 et 2010 .....	47
Tableau 33 : Montants et pourcentages des dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine et le secteur d'activité pour la Montérégie, 2009-2010 et 2010-2011 .....	55
Tableau 34 : Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie .....	56
Tableau 35 : Dépenses culturelles des municipalités en services rendus selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, 2009 et 2010 .....	57
Tableau 36 : Répartition du soutien financier octroyé par le CALQ par région administrative, .....	58
Tableau 37 : Répartition du soutien financier octroyé par MPC pour divers programmes par région administrative, 2009-2010 et 2010-2011 .....	59
Tableau 38 : Nombre de subventions accordées par certains fonds de MPC par région administrative, .....	60
Tableau 39 : Population du Québec par région administrative, estimation au 1 <sup>er</sup> juillet 2009 et 1 <sup>er</sup> juillet 2010 .....	61
Tableau 40 : Population des municipalités montréalaises, estimée au 1 <sup>er</sup> juillet 2009 et 1 <sup>er</sup> juillet 2010 .....	62

## Liste des acronymes

BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CAC	Conseil des arts du Canada
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CMCC	Conseil montréalais de la culture et des communications
CRÉ	Conférences régionales des élus
FDR	Fonds de développement régional
FJL	Forum jeunesse Longueuil
FJVHSL	Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MRC	Municipalité régionale de comté
OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
MPC	Ministère du Patrimoine canadien
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VHSL	Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

# Le financement de la culture en Montérégie

---

## Introduction

En tant que conseil régional de la culture, le Conseil montérégien de la culture et des communications (CMCC) appuie le développement des arts et de la culture en Montérégie. Il assure une veille, défend et fait la promotion des arts et de la culture. Il documente les enjeux et les problématiques de son milieu, favorise la circulation d'information, la consultation, les échanges, la concertation et la mise en réseau. Il contribue à la reconnaissance publique des milieux et des intervenants de la culture et des communications.

Or, le financement de la culture est un enjeu majeur pour le milieu culturel montérégien, le secteur ayant, comme tous les autres, besoin d'investissements pour se développer. Ces investissements proviennent en partie de fonds publics, les différents paliers gouvernementaux ayant accordé une certaine importance à la culture, reconnaissant généralement son apport à l'économie, mais aussi son apport social, notamment en ce qui a trait au développement d'une identité et de valeurs collectives.

Mais le financement public de la culture ne fait pas l'unanimité, et que l'on veuille l'éliminer, le couper, l'augmenter ou le modifier, il fait couler beaucoup d'encre. Le CMCC a donc décidé de se pencher sur la question, en documentant le financement de la culture dans la région. L'exercice a d'abord été fait pour l'année 2009-2010. Le présent document constitue une mise à jour de ces données pour l'année 2010-2011. Certaines données de 2009-2010 sont aussi incluses dans le document aux fins de comparaison, quelques-unes d'entre elles ont également été mises à jour lorsque des données révisées ou de nouvelles sources d'information étaient disponibles.

Étant donné que, dans la plupart des cas, l'année financière débute le 1<sup>er</sup> avril et se termine le 31 mars et que, par conséquent, la plus grande proportion de ces années financières s'est déroulée en 2009 pour l'année 2009-2010 et en 2010 pour l'année 2010-2011, les années 2009 et 2010 ont respectivement été sélectionnées lorsque les données portaient sur l'année civile. Ce fut le cas entre autres pour certaines données municipales et pour les données démographiques.

Les données ont été recueillies principalement par le biais d'une recherche documentaire, notamment sur Internet. Les sources utilisées varient grandement : Institut de la statistique du Québec, listes de bénéficiaires d'aide financière, communiqués de presse, articles de journaux, rapports annuels, rapports financiers, procès-verbaux de réunions de conseils municipaux et de MRC, etc. Dans quelques cas particuliers, des partenaires ont été contactés afin d'obtenir des données qui n'étaient pas disponibles.

Les données contenues dans le présent document ont donc été prélevées dans des documents provenant de sources officielles et pour la plupart publiées. Il reste néanmoins qu'elles sont disparates, s'agissant parfois de montants distribués aux milieux artistique et culturel, d'autres fois de dépenses en activités culturelles, par exemple. Elles ne sont donc pas toutes équivalentes et ne peuvent par conséquent pas toutes être comparées entre elles. De plus, malgré tous nos efforts, cette collecte de données n'a pas la prétention d'être exhaustive.

Afin de situer le lecteur, quelques données sur la région sont présentées ci-après, suivies par certaines raisons justifiant le financement de la culture et d'une liste des principaux subventionnaires et, enfin, par une section traitant des montants impliqués dans le financement de la culture, particulièrement en Montérégie.

# La Montérégie en quelques données

## Situation géographique

La Montérégie est une région administrative québécoise située au sud du Québec. Elle est bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais, au sud par les États-Unis, à l'est par les régions administratives du Centre-du-Québec et de l'Estrie et à l'ouest par la province de l'Ontario.

Figure 1 : Localisation de la Montérégie sur la carte du Québec



Source: Wikimedia Commons<sup>1</sup>

## Données géographiques

- Superficie en terre ferme : 11 110,8 km<sup>2</sup>
- 3 conférences régionales des élus (CRÉ) :
  - Agglomération de Longueuil
  - Montérégie Est
  - Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- 14 municipalités régionales de comté (MRC) et 1 territoire équivalent (agglomération de Longueuil)
- 2 territoires autochtones : Akwesasne et Kahnawake
- 177 municipalités

## Données démographiques

- 1 439 625 habitants<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> juillet 2010
  - 714 690 hommes
  - 724 935 femmes
- 2<sup>e</sup> région la plus peuplée du Québec, après Montréal
- Croissance de population de 10,2 % depuis 2000<sup>3</sup>

<sup>1</sup> <http://commons.wikimedia.org/wiki/File:LocationMont%C3%A9rie.png?uselang=fr>.

<sup>2</sup> ISQ, 6 février 2013, liste détaillée par municipalité en annexe.

<sup>3</sup> La population de la Montérégie était alors de 1 306 247 habitants (ISQ, estimation au 1<sup>er</sup> juillet 2000).

Tableau 1 : Répartition de la population de la Montérégie selon le groupe d'âge et le sexe en 2010<sup>4</sup>

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total
<b>0-19 ans</b>	173 764	164 838	338 602
<b>20-34 ans</b>	135 669	128 355	264 024
<b>35-64 ans</b>	311 060	316 062	627 122
<b>65 ans et plus</b>	94 197	115 680	209 877
<b>Total</b>	<b>714 690</b>	<b>724 935</b>	<b>1 439 625</b>

Source : ISQ, compilation du CMCC

## Données économiques

### Produit intérieur brut (PIB) en 2010<sup>5</sup>

- Ensemble des industries : 46 945 722 \$
  - Industries productrices de biens : 15 631 018 \$
  - Industries productrices de services : 31 314 704 \$
    - Industrie de l'information et industrie culturelle : 664 875 \$, soit 2,1 % du PIB des industries productrices de services
    - Arts, spectacles et loisirs : 429 861 \$, soit 1,4 % du PIB des industries productrices de services

### Croissance du PIB des secteurs industriels liés à la culture entre 2001 et 2010

- Industrie de l'information et industrie culturelle : 36 % (de 488 620 \$ à 664 875 \$)
- Arts, spectacles et loisirs : 36 % (de 316 326 \$ à 429 861 \$)

<sup>4</sup> Basée sur les données révisées au 6 février 2013.

<sup>5</sup> Source : ISQ, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm\\_finnc/conjn\\_econm/compt\\_econm/pib\\_industrie\\_ra\\_2007-2011.htm#Monteregie](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/compt_econm/pib_industrie_ra_2007-2011.htm#Monteregie), données en date du 22 août 2013.

## Financement de la culture : pourquoi

Selon la Conférence mondiale sur les politiques culturelles de l'UNESCO, « dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »<sup>6</sup>

Vue sous cet angle, la culture est centrale à tout groupe et société puisque c'est elle qui les caractérise. Cette définition va cependant bien au-delà du champ d'action de la plupart des subventionnaires de la culture, champ qui rejoint plus la notion de « secteur culturel » défini comme étant le « secteur social où se manifestent les activités faisant appel à la création et à l'expression artistiques pour créer des produits culturels dont la société peut faire l'expérience. »<sup>7</sup>

Il existe bien sûr toutes sortes de raisons personnelles pour contribuer au financement des organismes du secteur culturel, ne serait-ce que parce qu'on aime écouter de la musique, lire un livre ou assister à une pièce de théâtre. Mais au-delà des bénéfices personnels pour les visiteurs, spectateurs et participants, il y a aussi des bénéfices collectifs, notamment sur les plans économique et social.

La culture est, comme toute autre industrie, créatrice d'emplois et source de retombées financières. Une étude du MCCCCF indiquait un apport de 10,1 milliards de dollars à l'économie québécoise en 2009 par les secteurs de la culture et des communications, soit 4,1 % du PIB de la province. Selon cette même étude, ces secteurs ont aussi généré 130 345 emplois durant la même période<sup>8</sup>. Pour la Montérégie, Statistique Canada indique que 17 690 personnes travaillent dans les secteurs de la culture et des communications dans la région en 2006<sup>9</sup>. Les données sur le PIB pour l'année 2009 ont, quant à elles, déjà été mentionnées à la page 9.

Mais la culture a aussi un impact social. Certains parlent d'impacts sur le plan de l'identité d'une collectivité et sur ses valeurs, mais aussi sur le plan de la cohésion sociale, du développement communautaire et de la participation citoyenne<sup>10</sup>. Le gouvernement du Québec a d'ailleurs reconnu son importance en identifiant la culture comme un élément essentiel au développement durable (Agenda 21C). L'importance de la culture et ses divers bénéfices collectifs, tant économiques que sociaux, sont ce qui motive principalement le financement de la culture par les pouvoirs publics.

---

<sup>6</sup> UNESCO, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Ville de Mexico, 1982, p. 1.

<sup>7</sup> Stanley, Dick, « Au-delà de l'aspect économique : Élaboration d'indicateurs des effets sociaux de la culture », Colloque international sur les statistiques culturelles, Montréal, octobre 2002, p. 4.

<sup>8</sup> MCCCCF, *Chiffres à l'appui - Données statistiques générales Culture et communications*, 2012.

<sup>9</sup> MCCCCF, *Portraits statistiques régionaux : Montérégie*, p. 31.

<sup>10</sup> Voir, entre autres : Stanley, Dick, « The Social Effects of Culture » dans *Canadian Journal of Communications*; Hill Stratégies, *Les effets sociaux de la culture : statistiques exploratoires*; MCCCCF, *Agenda 21C - Culture aujourd'hui demain*; Cuesta, Gillespie et Lillis, *Bright Stars : Charting the Impact of the Arts in Rural Minnesota*; Regional Cities East, *Bigger Thinking for Smaller Cities*.

# Financement de la culture : par qui

## Financement public

Plusieurs instances publiques participent au financement de la culture. Ce financement prend principalement deux formes. Premièrement, il peut être versé sous forme de subventions, de bourses, de prêts ou d'investissements, à des acteurs du secteur culturel. Il peut s'agir, par exemple, d'un soutien aux arts professionnels (subvention versée à un organisme culturel ou bourse attribuée à un artiste professionnel) ou encore d'une aide financière accordée à une municipalité pour la construction d'une bibliothèque. Deuxièmement, ce financement peut prendre la forme d'une prise en charge financière des coûts culturels par une instance gouvernementale, ce qui se fait généralement dans le cas des services aux citoyens. Une municipalité assumant le salaire d'un agent culturel ou les coûts d'une bibliothèque ou d'un spectacle en plein air en sont des exemples.

Nous avons répertorié les instances publiques qui finançaient la culture en Montérégie en 2010-2011. Cette liste est présentée ci-dessous. Notez que certaines MRC de la Montérégie sont absentes de la liste, car nous n'avons pu trouver de source publiée nous confirmant un montant quelconque de dépenses en culture pour l'année 2010. Ces MRC ne possédaient pas, entres autres, de fonds culturel<sup>11</sup>.

### Canada

- Conseil des arts du Canada (CAC)
- Ministère du Patrimoine canadien
- Téléfilm Canada

### Québec

- Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
- Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)<sup>12</sup>

### Montérégie

#### Agglomération de Longueuil

- CRÉ de l'agglomération de Longueuil
- Société de développement des arts de Longueuil (SODAC)<sup>13</sup>
- Forum jeunesse Longueuil
- Villes : Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert

---

<sup>11</sup> De plus, le rapport financier de ces MRC n'indiquait aucune dépense en activité culturelle (Tableau 24). Nous n'avons donc aucune source publiée pouvant nous confirmer des dépenses en culture. Il est probable que certaines de ces MRC en avaient néanmoins quelques-unes. La MRC d'Acton, par exemple, rédigeait sa politique culturelle durant cette période, il devait certainement y avoir des coûts associés à cette démarche, ne serait-ce que le salaire de la personne chargée de la rédaction. D'autres peuvent offrir du financement à des projets culturels via le pacte rural.

<sup>12</sup> Ce ministère a été renommé ministère de la Culture et des Communications en septembre 2012.

<sup>13</sup> La SODAC a été remplacée par le Conseil des arts de Longueuil en janvier 2011.

## Montérégie Est

- CRÉ Montérégie Est
- Forum jeunesse Montérégie Est
- MRC de Brome-Missisquoi
- MRC du Haut-Richelieu
- MRC de la Haute-Yamaska
- MRC de la Vallée-du-Richelieu
- MRC Les Maskoutains
- MRC Pierre-De Saurel
- Municipalités

## Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

- CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- MRC de Beauharnois-Salaberry
- MRC de Roussillon
- MRC de Vaudreuil-Soulanges
- MRC des Jardins-de-Napierville
- MRC du Haut-Saint-Laurent
- Municipalités

## Financement privé

Peu de données sont à notre disposition en regard du financement privé. Certains organismes, tels que les Caisses Desjardins, se sont joints à des instances publiques pour créer des bourses en culture, comme les Bourses Desjardins des MRC de Roussillon et de Vaudreuil-Soulanges. D'autres commanditent des événements culturels ou font des dons lors des collectes de fonds de certains organismes artistiques.

Notons cependant qu'une recherche de l'Institut Fraser, effectuée en 2010 et basée sur des données de 2008, donnait au Québec le plus bas « indice de générosité » de toutes les provinces canadiennes<sup>14</sup>. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a d'ailleurs indiqué qu'« en matière de philanthropie, le Québec accuse un retard par rapport au reste de l'Amérique du Nord. »<sup>15</sup>

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs mis sur pied un groupe de travail sur la philanthropie culturelle au début de l'année 2013. Ce groupe de travail a publié son rapport en juin 2013. D'après ce rapport, « les estimations [...] confirment un constat de base : les Québécois donnent moins que les citoyens des autres provinces. »<sup>16</sup>

---

<sup>14</sup> Institut Fraser, *Generosity in Canada and the United States: The 2010 Generosity Index*, 2010, p. 8.

<sup>15</sup> Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *L'art de s'investir en culture : guide à l'intention des gens d'affaires*, p. 15.

<sup>16</sup> Groupe de travail sur la philanthropie culturelle, *Vivement, pour une culture philanthropique au Québec! : Rapport du Groupe de travail sur la philanthropie culturelle*, Québec : Ministère des Finances et de l'Économie, 2013, p. 5.

De plus, le secteur culturel ne bénéficie pas du plus grand bassin de donateurs. En effet, un sondage effectué par Hill Stratégies indique qu'au Canada, en 2007, les organismes artistiques et culturels à but non lucratif (OBNL) se classaient 9<sup>e</sup> parmi 11 types d'OBNL en ce qui a trait au nombre de donateurs. Il en était de même pour la valeur totale des dons, même si le secteur culturel faisait meilleure figure pour la moyenne des dons, se classant au 4<sup>e</sup> rang<sup>17</sup>. Pour l'année 2010, le rapport du groupe de travail sur la philanthropie culturelle fait état que seuls 3 % des dons des particuliers québécois sont allés aux organismes du secteur des arts et de la culture<sup>18</sup>.

D'ailleurs, selon un document publié par Hills Strategies Research<sup>19</sup>, le nombre de donateurs aux organismes du secteur des arts et de la culture au Québec étaient de 109 000 en 2010, ce qui ne représente que 1,7 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus. En comparaison, la moyenne canadienne pour le taux de donateurs était de 2,7 %.

Le nombre de bénévoles dans le secteur des arts et de la culture au Québec était plus élevé que le nombre de donateurs avec 130 000 bénévoles. Ceci ne représente cependant que 2% de la population québécoise âgée de 15 ans et plus. Ce taux est également inférieur à la moyenne canadienne pour le taux de bénévolat en 2010 qui est de 2,7 %.

Cela dit, étant donné que peu de renseignements sur le financement privé sont disponibles publiquement, la prochaine section ne dressera que le portrait du financement public de la culture en Montérégie, en commençant par le financement provenant de sources fédérales.

---

<sup>17</sup> Hill Strategies, *Donateurs particuliers aux organismes artistiques et culturels au Canada en 2007*, février 2010.

<sup>18</sup> Ce qui représentait 35 500 000\$.

<sup>19</sup> Regard statistiques sur les arts, vol. 11, n<sup>o</sup> 3, « Les bénévoles et donateurs du secteur des arts et de la culture au Canada en 2010 », mars 2013, [http://www.hillstrategies.com/sites/default/files/Benevoles\\_donateurs2010.pdf](http://www.hillstrategies.com/sites/default/files/Benevoles_donateurs2010.pdf).

# Financement de la culture en chiffres

Veuillez noter que les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux dû à l'arrondissement des données.

## Sources fédérales

En 2010-2011, le budget du gouvernement du Canada pour les programmes culturels était de 3 976 576 000 \$, ce qui représentait 1,5 % du montant total des dépenses budgétaires nettes, qui était de 261 234 868 000 \$. Il s'agit d'une hausse de 4,9 % par rapport aux dépenses de 2009-2010 pour les programmes culturels qui étaient de 3 790 124 000 \$<sup>20</sup>. La proportion par rapport au total des dépenses budgétaires nettes a cependant subi une légère baisse puisque celle-ci atteignait 1,6 % en 2009-2010<sup>21</sup>.

## Conseil des arts du Canada (CAC)

Le crédit parlementaire accordé au Conseil des arts du Canada, qui est inclus dans le budget global pour les programmes culturels mentionné précédemment, atteignait 181 300 000 \$ en 2010-2011. Ce chiffre représentait 0,08 % des dépenses du budget fédéral<sup>22</sup>. En 2009-2010, le crédit parlementaire était de 183 100 000 \$ et représentait aussi 0,08 % des dépenses totales du budget fédéral<sup>23</sup>.

En Montérégie, le CAC a octroyé 1 380 435 \$<sup>24</sup> à des artistes et à des organismes en 2010-2011. Les artistes et les organismes de l'agglomération de Longueuil ont reçu environ 57 % du montant total. Il s'agit d'un changement par rapport à l'année 2009-2010 où les artistes et organismes de la Montérégie Est avaient obtenu environ 51 % des 1 342 375 \$<sup>25</sup> octroyés en Montérégie (Tableau 2).

Bien que le montant total octroyé par le CAC en bourses et subventions en Montérégie en 2010-2011 soit plus élevé qu'en 2009-2010, le nombre de bourses et subventions a subi une baisse, passant de 101 à 88 (Tableau 2). La moyenne des bourses et subventions est donc plus élevée, passant d'environ 13 291 à environ 15 687 \$.

---

<sup>20</sup> Selon le budget 2010-2011. Le budget 2009-2010 faisait plutôt état de 3 770 324 000 \$ pour les dépenses de programmes culturels.

<sup>21</sup> Toujours selon le budget 2010-2011, le total des dépenses budgétaires nettes était de 235 784 945 000 \$ en 2009-2010.

<sup>22</sup> CAC, *Financement aux artistes et organismes artistiques 2010-2011 : Aperçu à l'échelle nationale*, p. 4, <http://conseildesarts.ca/~media/Files/Research%20-%20FR/Financement%20aux%20artistes%20et%20organismes%20artistiques%20-%20Apercu%20a%20lechelle%20nationale%20profils%20provinciaux%20et%20territoriaux/2010-11-OVERVIEWFR.pdf>

<sup>23</sup> CAC, *Financement aux artistes et organismes artistiques 2009-2010 : Aperçu à l'échelle nationale*, p. 4, <http://canadacouncil.ca/~media/Files/Research%20-%20FR/Financement%20aux%20artistes%20et%20organismes%20artistiques%20-%20Apercu%20a%20lechelle%20nationale%20profils%20provinciaux%20et%20territoriaux/2009-10-NationalOverviewFR.pdf%20target=>

<sup>24</sup> Donnée obtenue à partir de la liste complète des subventions accordées par le CAC pour l'année financière 2010 (couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011).

<sup>25</sup> Donnée obtenue à partir de la liste complète des subventions accordées par le CAC pour l'année financière 2009 (couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010).

Tableau 2 : Distribution des bourses et subventions octroyées par le CAC en Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011 par territoire

Territoires	Années	Montants octroyés <sup>26</sup>	% du montant total pour la Montérégie	Nombre de bourses et subventions <sup>27</sup>
<b>Agglomération de Longueuil</b>	2009-2010	511 560 \$	38,11 %	42
	2010-2011	782 065 \$	56,65 %	48
<b>Montérégie Est</b>	2009-2010	688 365 \$	51,28 %	48
	2010-2011	490 915 \$	35,56 %	28
<b>VHSL</b>	2009-2010	142 450 \$	10,61 %	11
	2010-2011	107 455 \$	7,78 %	12
<b>Total Montérégie</b>	<b>2009-2010</b>	<b>1 342 375 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>101</b>
	<b>2010-2011</b>	<b>1 380 435 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>88</b>

Source : CAC, compilation du CMCC

Tableau 3 : Répartition de l'aide financière octroyée par le CAC par région administrative, 2009-2010 et 2010-2011

Régions administratives	2009-2010	2010-2011
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	757 900 \$	751 045 \$
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	669 060 \$	599 160 \$
<b>Capitale-Nationale</b>	5 350 644 \$	5 215 351 \$
<b>Mauricie</b>	381 000 \$	368 185 \$
<b>Estrie</b>	431 130 \$	439 505 \$
<b>Montréal</b>	35 703 393 \$	34 160 699 \$
<b>Outaouais</b>	367 470 \$	353 045 \$
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	161 800 \$	173 770 \$
<b>Côte-Nord</b>	76 750 \$	158 650 \$
<b>Nord-du-Québec</b>	102 500 \$	50 000 \$
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	169 900 \$	131 200 \$
<b>Chaudière-Appalaches</b>	236 750 \$	218 150 \$
<b>Laval</b>	168 113 \$	212 590 \$
<b>Lanaudière</b>	375 955 \$	339 435 \$
<b>Laurentides</b>	307 405 \$	427 520 \$
<b>Montérégie</b>	1 342 375 \$	1 380 435 \$
<b>Centre-du-Québec</b>	63 210 \$	76 500 \$
<b>Total</b>	<b>46 665 355 \$</b>	<b>45 055 240 \$</b>

Source : CAC, compilation du CMCC

<sup>26</sup> Données compilées à partir de la liste complète des subventions accordées pour les années financières 2009 et 2010 qui couvrent la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010 et du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011 respectivement. La liste est disponible à l'adresse <http://www.canadacouncil.ca/subventions/recipients-fr>.

<sup>27</sup> Il ne s'agit pas ici du nombre d'organismes ou d'artistes ayant reçu du soutien financier, mais bien du nombre de subventions et de bourses accordées. Certains organismes et artistes reçoivent des fonds provenant de plusieurs programmes et sont donc comptés plus d'une fois.

## Comparaison interrégionale

Lorsque l'on compare avec les autres régions administratives québécoises, la Montérégie se retrouve au 3<sup>e</sup> rang des sommes distribuées par le CAC au Québec (Tableau 3). Rappelons que la région est tout de même la deuxième plus peuplée de la province, tout juste derrière Montréal.

## Téléfilm Canada

La grande majorité des fonds distribués par Téléfilm Canada au Québec vont à la région de Montréal où de nombreuses compagnies de production sont établies. Quelques subventions sont cependant versées en Montérégie, principalement dans l'agglomération de Longueuil, tel qu'indiqué dans le Tableau 4.

Tableau 4 : Subventions octroyées par Téléfilm Canada en Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011 par territoire

	Longueuil	Montérégie Est	VHSL	Total Montérégie
2009-2010 <sup>28</sup>	585 000 \$	- \$	- \$	585 000 \$
2010-2011	244 741 \$	- \$	24 000 \$	268 741 \$

Source : Téléfilm Canada, compilation du CMCC

## Ministère du Patrimoine canadien (MPC)

En ce qui concerne le ministère du Patrimoine canadien, le montant octroyé aux organismes montérégiens par le biais du *Fonds du Canada pour la présentation des arts* a subi une baisse en 2010-2011 par rapport à 2009-2010. Seul le territoire de l'agglomération de Longueuil s'en tire avec le *statu quo*, les territoires de la Montérégie Est et de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent ont tous deux reçu 15 000 \$ de moins par rapport à l'année précédente (Tableau 5).

D'ailleurs, la Montérégie n'est certainement pas la seule région touchée puisque le montant total distribué par le programme à travers le Canada a subi une baisse en 2010-2011 par rapport à 2009-2010, passant de 29 192 212 \$ à 27 982 743 \$<sup>29</sup>.

Du côté du programme *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine*, la Montérégie a reçu 193 300 \$ de plus en 2010-2011 par rapport à 2009-2010, une hausse de 64 %. Les sommes accordées sur le territoire de l'agglomération de Longueuil ont d'ailleurs connu une très forte augmentation en 2010-2011, passant de 30 700 \$ en 2009-2010 à 149 200 \$ en 2010-2011, une hausse de 118 500 \$. La Montérégie Est a quant à elle reçu 79 200 \$ de plus par rapport à l'année précédente, tandis que la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a reçu 4 400 \$ de moins (Tableau 5).

Pour ce qui est du *Programme d'aide aux musées*, les sommes accordées sont nettement plus importantes en 2010-2011 qu'en 2009-2010, soit 321 206 \$ comparativement à 59 161 \$ (Tableau 5). Aucune somme n'a été accordée sur le territoire de l'agglomération de Longueuil pour ces deux années.

<sup>28</sup> Ces données sont révisées depuis la version 2009-2010 du document *Financement de la culture en Montérégie* où seules les données du volet « développement » du Fonds du long métrage du Canada avaient été vérifiées.

<sup>29</sup> Compilation du CMCC basée sur les données disponibles sur le site du ministère du Patrimoine canadien (<http://www.pch.gc.ca/fra/1267553110077/1268404392232>). Notez que les données de 2009-2010 ne sont plus disponibles sur le site.

Tableau 5 : Aide financière octroyée par MPC à des organismes montérégiens en 2009-2010 et 2010-2011<sup>30</sup>

Territoires	Années	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	Fonds du Canada pour la présentation des arts	Programme d'aide aux musées <sup>31</sup>	Incitatifs aux fonds de dotation	Total
Agglomération de Longueuil	2009-2010	30 700 \$	70 000 \$	- \$	- \$	100 700 \$
	2010-2011	149 200 \$	70 000 \$	- \$	- \$	219 200 \$
Montérégie Est	2009-2010	234 000 \$	199 000 \$	45 620 \$	- \$	478 620 \$
	2010-2011	313 200 \$	184 000 \$	171 245 \$	- \$	668 445 \$
VHSL	2009-2010	36 900 \$	75 000 \$	13 541 \$	- \$	125 441 \$
	2010-2011	32 500 \$	60 000 \$	149 961 \$	- \$	242 461 \$
Montérégie	2009-2010	301 600 \$	344 000 \$	59 161 \$	- \$	704 761 \$
	2010-2011	494 900 \$	314 000 \$	321 206 \$	- \$	1 130 106 \$

Source : PCH, compilation du CMCC

Il existe également un *Fonds du Canada pour les espaces culturels*. Deux organismes montérégiens ont bénéficié de ce fonds en 2009 et 2010. Patrimoine canadien a alloué un montant total de 1 068 328 \$<sup>32</sup> à ces organismes pour ces deux années<sup>33</sup>.

D'après les données disponibles, aucun organisme montérégien n'a bénéficié de fonds provenant du *Fonds du Canada pour l'investissement en culture* ni du *Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts*<sup>34</sup>.

#### Comparaison interrégionale

La comparaison des montants attribués par le ministère du Patrimoine canadien selon les régions administratives québécoises montre que la Montérégie se classe au 2<sup>e</sup> rang des sommes distribuées par le biais du programme *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine* en 2010-2011, alors qu'elle occupait le 9<sup>e</sup> rang en 2009-2010. La région se retrouve à nouveau au 4<sup>e</sup> rang en ce qui concerne les sommes distribuées par le *Fonds du Canada pour la présentation des arts* (Tableau 37, en annexe). En ce qui concerne le *Programme d'aide aux musées*, la région se classe 2<sup>e</sup> en 2010-2011 alors qu'elle occupait le 8<sup>e</sup> rang en 2009-2010.

<sup>30</sup> Données compilées à partir de <http://www.pch.gc.ca/fra/1290192925372/1286219997577>, <http://www.pch.gc.ca/fra/1288017819359/1288017819361>, <http://www.pch.gc.ca/pgm/pac-apc/2010-2011-fra.cfm>, <http://www.pch.gc.ca/fra/1268597502197/1268597587817#a5> et des données transmises par Patrimoine canadien.

<sup>31</sup> Ces données sont révisées depuis la version 2009-2010 du document *Financement de la culture en Montérégie* puisque les données 2009-2010 du Programme d'aide aux musées n'avaient pas encore été publiées.

<sup>32</sup> Sources : <http://www.actionplan.gc.ca/initiatives/fra/index.asp?mode=8&imode=2&ID=6490&initiativeld=133> et <http://www.actionplan.gc.ca/initiatives/fra/index.asp?mode=8&imode=2&ID=13705&initiativeld=133>. Ces données ne sont plus disponibles.

<sup>33</sup> Les montants étaient alloués pour 2009 et 2010 et non pour 2009-2010 ou 2010-2011 comme les autres fonds mentionnés précédemment.

<sup>34</sup> Les données pour ce fonds n'étaient disponibles que pour 2010-2011.

Tableau 6 : Répartition des sommes attribuées par le biais de certains fonds de MPC en dollars par habitant<sup>35</sup>, régions administratives québécoises, 2009-2010 et 2010-2011

Régions administratives	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine		Fonds du Canada pour la présentation des arts		Programme d'aide aux musées <sup>36</sup>		Total	
	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	2,38 \$	1,60 \$	1,38 \$	1,37 \$	0,43 \$	- \$	4,18 \$	2,96 \$
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	1,20 \$	1,52 \$	0,37 \$	0,52 \$	0,39 \$	0,75 \$	1,96 \$	2,79 \$
<b>Capitale-Nationale</b>	0,93 \$	0,60 \$	2,00 \$	2,05 \$	0,13 \$	0,40 \$	3,05 \$	3,04 \$
<b>Mauricie</b>	1,60 \$	1,39 \$	0,90 \$	0,88 \$	0,70 \$	0,07 \$	3,20 \$	2,33 \$
<b>Estrie</b>	1,09 \$	0,92 \$	0,77 \$	0,75 \$	0,37 \$	0,68 \$	2,23 \$	2,35 \$
<b>Montréal</b>	0,33 \$	0,30 \$	2,80 \$	2,78 \$	0,19 \$	0,43 \$	3,32 \$	3,51 \$
<b>Outaouais</b>	0,60 \$	0,67 \$	0,16 \$	0,12 \$	- \$	- \$	0,76 \$	0,80 \$
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	0,94 \$	1,61 \$	1,56 \$	1,53 \$	- \$	0,08 \$	2,50 \$	3,22 \$
<b>Côte-Nord</b>	0,22 \$	0,28 \$	1,88 \$	1,96 \$	- \$	- \$	2,10 \$	2,24 \$
<b>Nord-du-Québec</b>	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2,37 \$	- \$	2,37 \$
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	4,58 \$	2,95 \$	2,60 \$	2,61 \$	- \$	0,39 \$	7,19 \$	5,95 \$
<b>Chaudière-Appalaches</b>	0,79 \$	0,68 \$	0,44 \$	0,43 \$	0,18 \$	0,35 \$	1,40 \$	1,46 \$
<b>Laval</b>	0,03 \$	0,06 \$	0,06 \$	0,02 \$	- \$	- \$	0,09 \$	0,08 \$
<b>Lanaudière</b>	0,17 \$	0,32 \$	1,18 \$	1,16 \$	0,10 \$	0,35 \$	1,45 \$	1,82 \$
<b>Laurentides</b>	0,12 \$	0,07 \$	0,34 \$	0,34 \$	- \$	0,36 \$	0,46 \$	0,77 \$
<b>Montérégie</b>	0,21 \$	0,34 \$	0,24 \$	0,22 \$	0,04 \$	0,22 \$	0,49 \$	0,79 \$
<b>Centre-du-Québec</b>	0,53 \$	1,46 \$	0,93 \$	0,54 \$	0,09 \$	0,30 \$	1,55 \$	2,29 \$
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>0,58 \$</b>	<b>0,57 \$</b>	<b>1,25 \$</b>	<b>1,23 \$</b>	<b>0,15 \$</b>	<b>0,33 \$</b>	<b>1,97 \$</b>	<b>2,13 \$</b>

Cependant, la comparaison en dollars par habitant n'est pas aussi avantageuse, la Montérégie se retrouvant au 11<sup>e</sup> rang des régions administratives québécoises avec 0,34 \$ par habitant pour le programme *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine* en 2010-2011. Pour la même période, la région se retrouve au 13<sup>e</sup> rang avec 0,22 \$ par habitant pour le *Fonds du Canada pour la présentation des arts* et au 10<sup>e</sup> rang pour le *Programme d'aide aux musées*, aussi avec 0,22 \$ par habitant. Sur le total distribué par ces trois fonds, la région glisse même au 15<sup>e</sup> rang (Tableau 6).

La région se classe bien quant au nombre de montants accordés, ayant reçu 21 subventions du programme *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine* (2<sup>e</sup> rang) et 9 du *Fonds du Canada pour la présentation des arts* (3<sup>e</sup> rang)<sup>37</sup>. Il apparaît clairement cependant que le nombre de subventions et la somme des montants accordés ne pèsent pas lourd par rapport à la taille de la population de la région.

<sup>35</sup> Le tableau de la population du Québec par région administrative se trouve en annexe, page 52.

<sup>36</sup> Ces données sont révisées depuis la version 2009-2010 du document *Financement de la culture en Montérégie* puisque les données 2009-2010 du Programme d'aide aux musées n'avaient pas encore été publiées.

<sup>37</sup> Tableau 38 en annexe.

Notons que d'après les données recueillies, les sommes distribuées par Patrimoine canadien varient beaucoup d'une année à l'autre. Seul le *Fonds du Canada pour la présentation des arts* semble relativement stable, les sommes distribuées variant nettement moins entre 2009-2010 et 2010-2011 que celles des deux autres programmes.

## Sources provinciales

Selon l'OCCQ, les dépenses culturelles de l'administration publique québécoise ont atteint 1 004 984 800 \$ en 2010-2011. Pour la même année, le ministère des Finances fait état de dépenses (excluant le service de la dette) de 71 155 000 000 \$<sup>38</sup>. Basées sur ces chiffres, les dépenses culturelles représenteraient donc 1,41 % des dépenses de programmes du gouvernement québécois. Les dépenses culturelles ont très légèrement diminué depuis 2009-2010<sup>39</sup> (-0,26%) et, tout comme pour le gouvernement du Canada<sup>40</sup>, la proportion par rapport au total des dépenses a subi une légère baisse puisque celle-ci atteignait 1,47% en 2009-2010<sup>41</sup>.

### Rappel

Les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux, dû à l'arrondissement.

### Dépenses de l'administration publique québécoise<sup>42</sup>

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ), par le biais de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), publie chaque année les montants des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture.

Selon ces données, la Montérégie a reçu au total près de 26,5 millions au titre de la culture en 2010-2011 (Tableau 7). Sur ces 26,5 millions, environ 45 % étaient des dépenses liées aux bibliothèques. Les activités multidisciplinaires arrivaient en second lieu avec un peu plus de 18 % des dépenses, une hausse de 1% par rapport à 2009-2010. Le domaine du patrimoine (incluant les institutions muséales) suivait avec 13 %, en légère baisse depuis 2009-2010, puis venaient les arts de la scène avec 8,9 % (Tableau 7), soit 1% de moins qu'en 2009-2010. Les autres domaines réunis représentaient moins de 15 % des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la région en 2010-2011, de même qu'en 2009-2010.

La majeure partie des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture en 2010-2011, soit près de 96 %<sup>43</sup>, étaient des dépenses externes (Tableau 8). Parmi celles-ci, les dépenses externes de fonctionnement étaient les plus importantes, comptant pour environ 72 %<sup>44</sup> (Tableau 8). Notons que les dépenses internes ont diminué entre 2010-2011 et 2009-2010 alors que les dépenses externes ont augmenté<sup>45</sup>.

<sup>38</sup> Ministères des Finances du Québec, *Comptes publics 2010-2011*, [http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR\\_vol1-2010-2011.pdf](http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol1-2010-2011.pdf), p. 28.

<sup>39</sup> Elles étaient alors de 1 007 588 600 \$ (OCCQ).

<sup>40</sup> Voir la section sur les sources de financement fédérales, p. 14.

<sup>41</sup> Les dépenses (sans le service de la dette) étaient alors de 68 722 000 000 \$.

<sup>42</sup> Notez que les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture incluent aussi les transferts aux administrations municipales pour les activités culturelles et artistiques.

<sup>43</sup> 25 313 800 \$ sur 26 478 900 \$.

<sup>44</sup> 19 144 300 \$ sur 25 313 800 \$.

<sup>45</sup> Les dépenses internes sont les salaires, fournitures, etc. du ministère alors que les dépenses externes sont des sommes versées (subventions, etc.). Pour plus de détails, voir en annexe p. 60.

Tableau 7 : Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine pour la Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011

Domaines d'activité <sup>46</sup>	2009-2010		2010-2011	
	\$	%	\$	%
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	900 600 \$	3,6 %	968 600 \$	3,7 %
Arts de la scène	2 494 600 \$	9,9 %	2 357 700 \$	8,9 %
Patrimoine, institutions muséales et archives	3 428 900 \$	13,6 %	3 432 200 \$	13,0 %
Bibliothèques	11 402 000 \$	45,3 %	12 055 100 \$	45,5 %
Livre et périodique	661 100 \$	2,6 %	630 400 \$	2,4 %
Enregistrement sonore	118 700 \$	0,5 %	144 900 \$	0,5 %
Cinéma et audiovisuel	704 800 \$	2,8 %	863 300 \$	3,3 %
Radio et télévision	392 800 \$	1,6 %	537 400 \$	2,0 %
Multimédia	-	-	-	-
Enseignement des arts	27 400 \$	0,1 %	19 800 \$	0,1 %
Relations interculturelles	144 000 \$	0,6 %	186 100 \$	0,7 %
Langue française	435 000 \$	1,7 %	342 300 \$	1,3 %
Activités multidisciplinaires	4 337 800 \$	17,2 %	4 824 800 \$	18,2 %
Autres activités culturelles	100 400 \$	0,4 %	116 500 \$	0,4 %
<b>Total</b>	<b>25 147 800 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>26 478 900 \$</b>	<b>100 %</b>

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Tableau 8 : Détails des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011 selon la catégorie de dépenses

Catégories de dépenses	\$		
	2009-2010	2010-2011	
<b>Dépenses internes</b>	Fonctionnement	1 570 800 \$	1 159 400 \$
	Investissement	15 000 \$	5 800 \$
	<b>Total</b>	<b>1 585 800 \$</b>	<b>1 165 200 \$</b>
<b>Dépenses externes</b>	Fonctionnement	18 626 500 \$	19 144 300 \$
	Investissement	4 935 600 \$	6 169 500 \$
	<b>Total</b>	<b>23 562 100 \$</b>	<b>25 313 800 \$</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>25 147 800 \$</b>	<b>26 478 900 \$</b>	

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Près des trois quarts<sup>47</sup> de ces dépenses externes de fonctionnement se trouvaient dans la catégorie « Associations et organismes », une baisse par rapport à 2009-2010. La part des administrations municipales comptait pour 21,9 % de ces dépenses, en hausse d'environ 3% par rapport à l'année précédente, tandis que les particuliers ne comptaient que pour 4,5 %, ce qui représente tout de même une légère hausse par rapport à 2009-2010. Moins de 1 % de ces dépenses se retrouvaient dans la catégorie « Autres ». Voir Tableau 9.

<sup>46</sup> Un tableau plus complet comprenant également les secteurs d'activité (ex. : théâtre) se trouve en annexe, page 46.

<sup>47</sup> 73 %, soit 13 972 900 \$ sur 19 144 300 \$.

Tableau 9 : Détails des dépenses externes de fonctionnement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011 selon la catégorie de dépenses

Catégories de dépenses	2009-2010		2010-2011	
	\$	%	\$	%
Particuliers <sup>48</sup>	710 600 \$	3,8 %	870 200 \$	4,5 %
Associations et organismes	14 364 600 \$	77,1 %	13 972 900 \$	73,0 %
Administrations municipales	3 474 200 \$	18,7 %	4 187 700 \$	21,9 %
Autres	77 000 \$	0,4 %	113 600 \$	0,6 %
<b>Total</b>	<b>18 626 500 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>19 144 300 \$</b>	<b>100 %</b>

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Pour ce qui est des dépenses externes d'investissement, ce sont les associations et organismes et les administrations municipales qui se partagent la majeure partie de la somme tout comme en 2009-2010. Les premiers comptent pour 53 % de ces dépenses, et les secondes pour 45 %. Les particuliers ont reçu le reste (Tableau 10).

Tableau 10 : Détails des dépenses externes d'investissement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie en 2009-2010 selon la catégorie de dépenses

Catégories de dépenses	2009-2010		2010-2011	
	\$	%	\$	%
Particuliers	111 800 \$	2,3 %	92 800 \$	1,5 %
Associations et organismes	2 567 600 \$	52,0 %	3 293 100 \$	53,4 %
Administrations municipales	2 256 100 \$	45,7 %	2 783 600 \$	45,1 %
Autres	- \$	-	- \$	-
<b>Total</b>	<b>4 935 600 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>6 169 500 \$</b>	<b>100 %</b>

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

#### Évolution depuis 1993-1994

La tendance des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie est à la hausse depuis 1993-1994, même si elle a subi quelques légères baisses au cours de cette période (Figure 2). Les dépenses internes et externes ont notamment crû de 82,3 %<sup>49</sup> en Montérégie entre 1993-1994 et 2010-2011. Pour la dernière décennie (2001-2002 à 2010-2011), la croissance a été de 47,7 %<sup>50</sup>. Notons cependant que ces dépenses avaient subi une baisse en 2001-2002 par rapport à 2000-2001 (-7,9 %)<sup>51</sup>.

Selon la Banque du Canada, l'inflation pour ces mêmes périodes est respectivement de 36,07 % et de 17,73 %<sup>52</sup>, c'est-à-dire qu'en juin 2010, il fallait 1,36 \$ pour avoir le pouvoir d'achat qu'avait un dollar en juin 1993, et 1,18 \$ pour avoir le pouvoir d'achat qu'avait un dollar en juin 2001. La croissance des dépenses publiques au titre de la culture en Montérégie au cours de ces périodes a donc été plus importante que la simple indexation au coût de la vie.

<sup>48</sup> Subventions aux artistes, prix, etc.

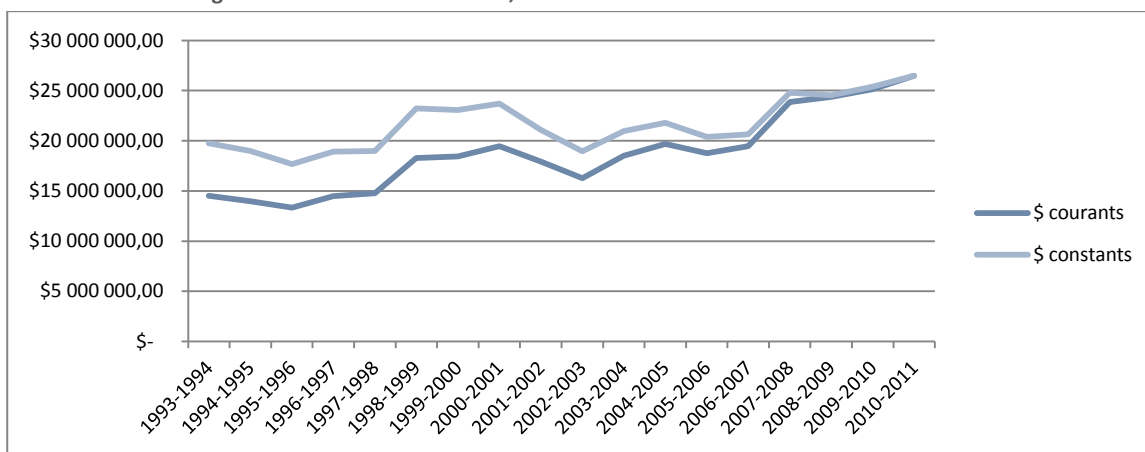
<sup>49</sup> 26 478 900 \$ en 2010-2011 comparativement à 14 522 500 \$ en 1993-1994.

<sup>50</sup> 26 478 900 \$ en 2010-2011 comparativement à 17 923 500 \$ en 2001-2002.

<sup>51</sup> 17 923 500 \$ en 2001-2002 comparativement à 19 470 000 \$ en 2000-2001.

<sup>52</sup> Feuille de calcul de l'inflation, <http://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation>.

Figure 2 : Dépenses internes et externes au titre de la culture de l'administration publique québécoise pour la Montérégie de 1993-1994 à 2010-2011, en dollars courants et en dollars constants de 2010<sup>53</sup>



Source : ISQ, compilation du CMCC

### Comparaison interrégionale

L'analyse des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture par habitant selon les régions administratives montre qu'en 2010-2011, tout comme en 2009-2010, la Montérégie a été peu choyée par rapport à d'autres régions, même si les dépenses en dollars par habitant ont légèrement augmenté entre ces deux années. Les données présentées dans le tableau ci-dessous (Tableau 11) indiquent en effet que la Montérégie se retrouvait au 16<sup>e</sup> et avant-dernier rang du palmarès des dépenses par habitant selon les régions, avec 18,39 \$ par habitant, très en deçà de la moyenne québécoise de 127,13 \$. D'ailleurs, les régions situées en périphérie de Montréal, soit les Laurentides, Lanaudière, Laval et la Montérégie, étaient toutes en queue de peloton, Laval étant celle qui a reçu le moins d'argent de l'administration provinciale pour la culture par habitant en 2010-2011.

Les régions centrales (Montréal et Capitale-Nationale) ont toutes deux reçu plus de 300 \$ par habitant de l'administration publique québécoise. Des institutions culturelles majeures pour la province (musées nationaux, Télé-Québec, Bibliothèque nationale, etc.) sont cependant localisées sur l'un ou l'autre de ces territoires et expliquent en partie les dépenses qui y sont effectuées par l'administration publique québécoise.

Si l'on retire ces deux régions de l'équation, de même que les sommes versées hors Québec, la moyenne des quinze régions restantes (incluant la Montérégie) est de 35,02 \$, près du double du montant par habitant versé en Montérégie en 2010-2011.

<sup>53</sup> Les données chiffrées se trouvent page 47.

Tableau 11 : Dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture par région administrative<sup>54</sup> et par habitant<sup>55</sup>, 2009-2010 et 2010-2011

Régions administratives	2009-2010			2010-2011		
	Dépenses	\$ par habitant	Rang	Dépenses	\$ par habitant	Rang
Bas-Saint-Laurent	15 066 600 \$	75,19 \$	5	16 087 000 \$	80,48 \$	4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	18 043 000 \$	66,30 \$	9	18 942 900 \$	69,73 \$	8
Capitale-Nationale	224 956 300 \$	327,62 \$	1	217 277 000 \$	313,10 \$	1
Mauricie	17 816 000 \$	68,19 \$	7	17 359 200 \$	66,30 \$	9
Estrie	23 225 400 \$	75,61 \$	4	22 159 700 \$	71,50 \$	6
Montréal	594 828 800 \$	309,66 \$	2	599 019 100 \$	307,77 \$	2
Outaouais	12 337 500 \$	34,45 \$	11	12 927 400 \$	35,59 \$	11
Abitibi-Témiscamingue	10 450 600 \$	72 \$	6	10 914 500 \$	75,06 \$	5
Côte-Nord	6 411 100 \$	67,35 \$	8	6 670 900 \$	70,15 \$	7
Nord-du-Québec	1 739 500 \$	42 \$	10	2 008 100 \$	47,94 \$	10
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8 809 100 \$	94,27 \$	3	8 548 200 \$	91,88 \$	3
Chaudière-Appalaches	10 528 500 \$	26,24 \$	12	11 144 900 \$	27,65 \$	13
Laval	6 375 200 \$	16,30 \$	17	5 503 700 \$	13,84 \$	17
Lanaudière	9 396 600 \$	20,57 \$	14	9 035 000 \$	19,51 \$	14
Laurentides	10 637 400 \$	19,68 \$	15	10 174 600 \$	18,58 \$	15
Montérégie	25 147 800 \$	17,66 \$	16	26 478 900 \$	18,39 \$	16
Centre-du-Québec	5 730 900 \$	24,91 \$	13	6 420 700 \$	27,75 \$	12
Hors Québec	6 087 800 \$	-	-	4 313 100 \$	-	-
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>1 007 588 600 \$</b>	<b>128,75 \$</b>	<b>-</b>	<b>1 004 984 800 \$</b>	<b>127,13 \$</b>	<b>-</b>

Par contre, la croissance des dépenses dans la région au cours de la dernière décennie est plus élevée que celle de la majorité des autres régions (Tableau 12). Avec un taux de croissance de 47,7 % entre 2001-2002 et 2010-2011, la région se classe au 4<sup>e</sup> rang de la croissance des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture parmi les dix-sept régions administratives. Ce taux est légèrement plus élevé que la croissance des dépenses totales de l'administration publique québécoise au titre de la culture sur cette période qui est de 44,1 %.

Parmi ces dépenses, notons que les dépenses externes de l'administration publique québécoise ont progressé de 49,7 % en Montérégie au cours de cette période, ce qui place la région au 6<sup>e</sup> rang. La progression des dépenses externes à l'échelle de la province a été de 32,7 %.

<sup>54</sup> ISQ, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec (21 janvier 2013) ».

<sup>55</sup> Calcul du CMCC, basé sur les données de population de l'ISQ en date du 6 février 2013.

La progression des dépenses de l'administration publique au titre de la culture dans la région au cours de la dernière décennie a cependant été insuffisante pour améliorer le rang de la région en termes de dépenses par habitant. La région était 16<sup>e</sup> sur 17 en 2001-2002, tout comme en 2010-2011. L'augmentation des sommes n'a donc pas encore permis à la Montérégie de rattraper les autres régions.

Tableau 12 : Croissance des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative entre 2001-2002 et 2010-2011

Régions administratives	Dépenses externes	Dépenses totales (internes et externes)
Bas-Saint-Laurent	37,4 %	34,7 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	52,5 %	46,4 %
Capitale-Nationale	24,3 %	26,3 %
Mauricie	21,9 %	21,2 %
Estrie	61,0 %	56,4 %
Montréal	29,3 %	54,0 %
Outaouais	45,1 %	42,9 %
Abitibi-Témiscamingue	35,5 %	27,7 %
Côte-Nord	17,6 %	12,8 %
Nord-du-Québec	3,4 %	17,6 %
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	58,8 %	43,7 %
Chaudière-Appalaches	71,3 %	66,5 %
Laval	55,9 %	42,6 %
Lanaudière	37,9 %	33,6 %
Laurentides	38,1 %	41,5 %
Montérégie	49,7 %	47,7 %
Centre-du-Québec	34,5 %	32,2 %
Hors Québec	41,8 %	-11,4 %
<b>Total</b>	<b>32,7 %</b>	<b>44,1 %</b>

## CALQ et SODEC

Le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles ont octroyé au total 5 021 879 \$<sup>56</sup> à des artistes et des organismes montréalais en 2010-2011, un montant légèrement plus élevé qu'en 2009-2010. Sur ce montant, 2 779 241 \$ provenaient du CALQ (incluant les ententes et Placements Culture<sup>57</sup>) et 2 242 638 \$ de la SODEC (Tableau 13). Le montant octroyé par le CALQ en Montérégie en 2010-2011 est légèrement plus élevé qu'en 2009-2010, mais celui octroyé par la SODEC est légèrement plus bas.

<sup>56</sup> Données compilées à partir de la liste complète des subventions accordées par le CALQ en 2010-2011 (comprend les montants des ententes ainsi que de Placements Culture) et la répartition régionale des interventions de la SODEC 2010-2011 pour les régions périphériques.

<sup>57</sup> Programme aujourd'hui connu sous le nom de Mécénat Placements Culture.

Les artistes et organismes de la Montérégie Est ont reçu environ 56 % du montant total des subventions accordées par le CALQ en Montérégie, ceux de l'agglomération de Longueuil environ 38%, et ceux de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, environ 6 %. Pour l'aide accordée par la SODEC<sup>58</sup>, ce sont les artistes et organismes de l'agglomération de Longueuil qui ont reçu la plus grande part, soit environ 64 % du montant total accordé par la SODEC en Montérégie. Les artistes et organismes de la Montérégie Est ont obtenu environ 28 % de ce montant total, une nette baisse par rapport à 2009-2010, alors que ceux de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent n'en ont reçu que 8 %, ce qui est tout de même près du double de ce qu'ils avaient reçu en 2009-2010 (Tableau 13).

Tableau 13 : Montants octroyés par le CALQ et la SODEC en Montérégie en 2009-2010 et 2010-2011 par territoire de CRÉ

Territoires	Années	CALQ-programmes		CALQ - Ententes	CALQ - Placements Culture	SODEC		Total
		\$	%			\$	%	
Agglomération de Longueuil	2009-2010	629 915 \$	35,4 %	16 250 \$	-	1 252 225 \$	53,1 %	1 898 390 \$
	2010-2011	764 222 \$	38,2 %	61 769 \$	250 000 \$	1 431 708 \$	63,8 %	2 507 699 \$
Montérégie Est	2009-2010	983 118 \$	55,2 %	-	459 000 \$	1 011 268 \$	42,9 %	2 453 386 \$
	2010-2011	1 120 842 \$	56,1 %	26 398 \$	-	638 697 \$	28,5 %	1 785 937 \$
VHSL	2009-2010	167 694 \$	9,4 %	-	260 000 \$	93 937 \$	4,0 %	521 631 \$
	2010-2011	113 510 \$	5,7 %	42 500 \$	400 000 \$	172 233 \$	7,7 %	728 243 \$
Montérégie	2009-2010	1 780 727 \$	100,0 %	16 250 \$	719 000 \$	2 357 430 \$	100,0 %	4 873 407 \$
	2010-2011	1 998 574 \$	100,0 %	130 667 \$	650 000 \$	2 242 638 \$	100,0 %	5 021 879 \$

Source : CALQ et SODEC, compilation du CMCC

Notons que d'après la base de données du CMCC, la Montérégie Est est le territoire sur lequel se retrouve le plus grand nombre d'artistes et d'organismes artistiques professionnels, suivie par l'agglomération de Longueuil et, enfin, par la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent<sup>59</sup>.

Le Tableau 14 indique que le nombre de montants accordés dans le cadre d'ententes signées avec le CALQ en 2010-2011 est beaucoup plus élevé qu'en 2009-2010. Cela est en partie dû aux ententes signées en 2010-2011 pour créer le *Fonds pour les arts et les lettres de l'agglomération de Longueuil, de la Montérégie Est et de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent*, car plusieurs bourses et subventions ont été octroyées dans le cadre de ce fonds.

<sup>58</sup> Subventions, investissements et prêts à remboursement variable ou fixe.

<sup>59</sup> En octobre 2011, la base de données du CMCC recensait 436 artistes et organismes en Montérégie Est, 284 dans l'agglomération de Longueuil et 164 dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Il n'existe cependant pas de liste exhaustive et à jour des artistes montérégiens et, bien que la base de données du CMCC soit mise à jour régulièrement, elle est forcément incomplète. Par conséquent, ces données ne sont pas un reflet exact de la réalité.

Une autre partie de l'explication provient du fait que le CALQ avait déjà versé tous les montants dus dans le cadre des ententes visant le soutien à la consolidation d'organismes artistiques professionnels pour les trois territoires de CRÉ qui se terminaient en 2009-2010. Les montants distribués ne concernaient donc que l'engagement financier des partenaires cette année-là. Comme le CALQ n'a déboursé aucun argent pour ces ententes en 2009-2010, elles ne sont pas comptabilisées<sup>60</sup>.

Le Tableau 14 montre également que trois organismes montérégiens se sont prévalus du programme Placements Culture en 2010-2011, soit deux de moins qu'en 2009-2010. Ce programme aura permis à ces trois organismes d'amasser au total 650 000 \$ de plus lors de leur collecte de fonds (Tableau 13). La moyenne des montants reçus par les organismes montérégiens ayant participé au programme Placements Culture en 2010-2011 est de 216 667 \$, celle de 2009-2010 était de 143 800 \$.

Tableau 14 : Nombre de subventions et de bourses octroyées par le CALQ et la SODEC en Montérégie, 2009-2010 et 2010-2011<sup>61</sup> par territoire de CRÉ

Territoires	Années	CALQ- programmes	CALQ – ententes	Placements Culture	SODEC	Total
Agglomération de Longueuil	2009-2010	47	1	-	90	<b>138</b>
	2010-2011	50	13	1	65	<b>129</b>
Montérégie Est	2009-2010	50	-	3	74	<b>127</b>
	2010-2011	48	7	-	68	<b>123</b>
VHSL	2009-2010	15	-	2	9	<b>26</b>
	2010-2011	15	9	2	17	<b>43</b>
Montérégie	<b>2009-2010</b>	<b>112</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>173</b>	<b>291</b>
	<b>2010-2011</b>	<b>113</b>	<b>29</b>	<b>3</b>	<b>150</b>	<b>295</b>

Notons que le tableau indique le nombre de subventions et de bourses octroyées et non le nombre de bénéficiaires. Certains artistes et organismes ont en effet bénéficié de plus d'une bourse ou subvention. Par exemple, le nombre d'artistes montérégiens ayant reçu une bourse du CALQ en 2010-2011 est de 93, alors que 103 bourses ont été octroyées (certains artistes ont reçu deux ou trois bourses). Pour ce qui est des organismes, ce sont 19 organismes qui ont obtenu une subvention, alors que le nombre octroyé est de 39. Ces données excluent Placements Culture.

#### Comparaison interrégionale

La comparaison interrégionale des sommes distribuées par le CALQ et la SODEC place la Montérégie au 3<sup>e</sup> rang, derrière les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale (Tableau 15 et Tableau 16). Rappelons que la région est tout de même la deuxième plus peuplée de la province, tout juste derrière Montréal. L'hypothèse peut donc être émise qu'elle abrite également un bon bassin d'artistes.

<sup>60</sup> Ces données sont présentées dans le Tableau 23.

<sup>61</sup> Il ne s'agit pas ici du nombre d'organismes ou d'artistes ayant reçu du soutien financier, mais bien du nombre de subventions et de bourses accordées. Certains organismes et artistes reçoivent des fonds provenant de plusieurs programmes et sont donc comptés plus d'une fois. Les subventions spéciales sont comptées comme une subvention à part entière.

Les artistes montréalais se retrouvaient d'ailleurs au 3<sup>e</sup> rang du nombre de demandes de bourses déposées au CALQ en 2010-2011 avec 361 demandes (Tableau 17), ils occupaient aussi le 3<sup>e</sup> rang en 2009-2010 avec 320 demandes. Du côté des organismes, 34 demandes de subventions ont été déposées par les organismes montréalais en 2010-2011, les plaçant ainsi au 3<sup>e</sup> rang du nombre de demandes, alors qu'ils occupaient le 4<sup>e</sup> rang en 2009-2010 avec 30 demandes. Il semble donc que le bassin d'organismes artistiques et d'artistes professionnels aptes à déposer des demandes au CALQ de la région soit de bonne taille. Il est fort probable qu'il en soit de même pour la SODEC et le CAC.

Tableau 15 : Répartition de l'aide financière octroyée par le CALQ par région administrative, 2009-2010 et 2010-2011

Régions administratives	2009-2010	2010-2011
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	1 706 758 \$	1 948 659 \$
<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>	1 601 158 \$	1 831 476 \$
<b>Capitale-Nationale</b>	14 302 445 \$	15 060 045 \$
<b>Mauricie</b>	1 105 645 \$	1 198 503 \$
<b>Estrie</b>	1 779 828 \$	1 551 041 \$
<b>Montréal</b>	60 415 387 \$	52 519 220 \$
<b>Outaouais</b>	499 060 \$	967 647 \$
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	932 889 \$	807 668 \$
<b>Côte-Nord</b>	241 514 \$	256 383 \$
<b>Nord-du-Québec</b>	76 000 \$	70 000 \$
<b>Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine</b>	1 281 716 \$	1 127 252 \$
<b>Chaudière-Appalaches</b>	846 017 \$	894 623 \$
<b>Laval</b>	824 489 \$	671 588 \$
<b>Lanaudière</b>	1 779 735 \$	1 069 203 \$
<b>Laurentides</b>	1 067 871 \$	1 174 974 \$
<b>Montérégie</b>	2 515 977 \$	2 779 241 \$
<b>Centre-du-Québec</b>	732 493 \$	1 053 979 \$
<b>Total</b>	<b>91 708 982 \$</b>	<b>84 981 502 \$</b>

En fait, compte tenu de ces chiffres, il serait inquiétant que la région ne se classe pas au 3<sup>e</sup> rang des montants alloués par les organismes subventionnaires. Cela dénoterait, en effet, un très faible taux de réussite ou encore l'obtention de très petits montants.

D'ailleurs, en ce qui a trait au taux de réussite, le taux de réponses favorables pour les artistes montréalais pour ce qui est des demandes de bourses au CALQ en 2010-2011 (28,5 %) est légèrement supérieur à la moyenne québécoise (28 %). Le nombre de bourses accordées aux artistes de la Montérégie par le CALQ en 2010-2011 est aussi supérieur à la moyenne régionale pour la province<sup>62</sup> (103 *versus* 86).

<sup>62</sup> Nombre total de bourses accordées divisé par le nombre de régions administratives (17).

Du côté des organismes, le taux de réponses favorables est de 55,9 % en 2010-2011, alors que la moyenne québécoise est de 75,6 %. Le nombre de subventions accordées aux organismes montréalais par le CALQ en 2010-2011 est aussi inférieur à la moyenne régionale pour la province (19 *versus* 39).

Tableau 16 : Répartition de l'aide financière octroyée par la SODEC par région administrative, 2009-2010 et 2010-2011

Régions administratives	2009-2010	2010-2011
Bas-Saint-Laurent	533 031 \$	544 341 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	323 008 \$	319 219 \$
Capitale-Nationale	3 080 396 \$	3 398 207 \$
Mauricie	181 178 \$	225 530 \$
Estrie	296 368 \$	250 897 \$
Montréal	51 450 978 \$	46 755 110 \$
Outaouais	157 808 \$	168 055 \$
Abitibi-Témiscamingue	450 886 \$	423 215 \$
Côte-Nord	131 297 \$	128 614 \$
Nord-du-Québec	1 171 \$	- \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	220 748 \$	214 712 \$
Chaudière-Appalaches	220 221 \$	189 262 \$
Laval	424 793 \$	195 037 \$
Lanaudière	224 679 \$	326 602 \$
Laurentides	1 629 701 \$	360 995 \$
Montérégie	2 357 430 \$	2 242 638 \$
Centre-du-Québec	27 875 \$	60 579 \$
<b>Total</b>	<b>61 711 568 \$</b>	<b>55 803 013 \$</b>

Source : SODEC

Tableau 17 : Répartition du soutien financier par région en 2009-2010 et 2010-2011<sup>63</sup>

Régions administratives	2009-2010				2010-2011			
	Individus		Organismes		Individus		Organismes	
	Soutien demandé (nombre)	Soutien accordé (nombre)	Soutien demandé (nombre)	Soutien accordé (nombre)	Soutien demandé (nombre)	Soutien accordé (nombre)	Soutien demandé (nombre)	Soutien accordé (nombre)
Bas-Saint-Laurent	81	15	22	20	113	26	23	17
Saguenay-Lac-Saint-Jean	70	23	31	20	48	8	23	19
Capitale-Nationale	462	131	99	77	402	128	91	78
Mauricie	102	29	18	15	109	30	18	16
Estrie	156	31	22	20	145	37	22	17
Montréal	3440	888	483	357	3305	902	507	380
Outaouais	66	18	18	14	96	34	25	14
Abitibi-Témiscamingue	50	15	10	9	61	11	13	10
Côte-Nord	x	14	x	6	24	14	x	7
Nord-du-Québec	x	1	x	1	-	-	x	1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	63	19	11	9	84	26	13	11
Chaudière-Appalaches	69	14	10	8	90	36	x	7
Laval	57	13	8	6	58	19	11	10
Lanaudière	105	32	15	10	98	33	12	12
Laurentides	172	44	18	11	178	41	30	21
Montérégie	320	84	30	17	361	103	34	19
Centre-du-Québec	71	18	6	6	50	15	x	6
<b>Total</b>	<b>5312</b>	<b>1389</b>	<b>848</b>	<b>619</b>	<b>5225</b>	<b>1463</b>	<b>872</b>	<b>659</b>

Source : CALQ, Rapport annuel de gestion 2010-2011

### Bibliothèque et Archives nationales du Québec

BAnQ offre deux programmes d'aide financière : Soutien au traitement des archives et Soutien aux archives privées (aide financière au fonctionnement des services agréés). Dix organismes montérégiens ont reçu une subvention dans le cadre de ces programmes en 2009-2010 et huit en 2010-2011. Notons que si le nombre d'organismes soutenus est plus bas en 2010-2011 par rapport à 2009-2010, le total des sommes allouées est plus élevé, passant de 181 572,70 \$ en 2009-2010 à 193 203,15 \$ en 2010-2011. Ce qui représente une hausse de 6 %.

<sup>63</sup> Excluant Placements Culture.

Tableau 18 : Subventions accordées en Montérégie par BAnQ en 2009-2010 et 2010-2011<sup>64</sup>

Programmes	2009-2010	2010-2011
<b>Soutien au traitement</b>	19 295,00 \$	18 950,00 \$
<b>Soutien aux archives privées</b>	162 277,70 \$	174 253,15 \$
<b>Total</b>	181 572,70 \$	193 203,15 \$

Source : BAnQ

Notons que seuls les services d'archives privées agréés sont admissibles au Programme de soutien aux archives privées. En Montérégie, cinq organismes ont été soutenus par ce programme en 2010-2011 et en 2009-2010.

### **Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec<sup>65</sup>**

En plus des programmes offerts via le CALQ et la SODEC, le MCCCFF gère directement des programmes et des fonds permettant de soutenir des organismes au fonctionnement, des projets et des ententes culturelles.

En 2010-2011, le montant le plus important, soit 4 736 204 \$, a été distribué pour l'aide aux immobilisations, la majeure partie de cette somme étant consacrée aux bibliothèques (87 %). L'aide au fonctionnement, qui soutient notamment les institutions muséales<sup>66</sup>, les diffuseurs pluridisciplinaires<sup>67</sup> et les médias communautaires<sup>68</sup>, occupe le second rang avec 3 815 729 \$, alors qu'elle occupait le premier rang en 2009-2010 (Tableau 19).

En 2010-2011, l'aide aux initiatives de partenariat subventionnait, entre autres :

- des ententes avec dix municipalités
- des ententes avec six MRC
- une entente avec chacune des CRÉ, pour un total de trois ententes

Des montants totalisant 2 464 750 \$ ont également été annoncés en 2010-2011 pour la restauration du patrimoine religieux montérégien. Ces sommes ne sont pas comptabilisées dans le Tableau 19.

<sup>64</sup> Données obtenues suite à une demande à BAnQ.

<sup>65</sup> Le ministère a été renommé ministère de la Culture et des Communications en septembre 2012.

<sup>66</sup> Neuf en 2010-2011.

<sup>67</sup> Dix en 2010-2011.

<sup>68</sup> Onze en 2010-2011

Tableau 19 : Compilation des sommes distribuées en Montérégie par le MCCCCF par programme et territoire en 2009-2010 et 2010-2011<sup>69</sup>

Territoires	Années	Aide au fonctionnement	Aide aux initiatives de partenariat	Aide aux projets	Aide aux immobilisations	Fonds du patrimoine culturel québécois, soutien aux expositions permanentes <sup>70</sup>	Autres	Total
Agglomération de Longueuil	2009-2010	705 185 \$	275 000 \$	205 220 \$	1 121 600 \$		18 778,41 \$	2 325 783,41 \$
	2010-2011	737 355 \$	440 000 \$	195 200 \$	1 026 000 \$	49 050 \$	42 457,24 \$	2 441 012,24 \$
Montérégie Est	2009-2010	1 035 526 \$	436 069 \$	727 389 \$	1 175 290 \$		44 944,15 \$	3 419 218,15 \$
	2010-2011	1 036 606 \$	578 215 \$	711 217 \$	2 962 704 \$		55 317,75 \$	5 344 059,75 \$
VHSL	2009-2010	2 051 768 \$	308 100 \$	805 955 \$	1 293 800 \$	158 012 \$	5 495,73 \$	4 623 130,73 \$
	2010-2011	2 041 768 \$	142 683 \$	766 000 \$	747 500 \$		21 933,36 \$	3 719 884,36 \$
Inconnu	2009-2010	-	-	-	-	-	-	-
	2010-2011	-	-	-	-	-	8 450 \$ <sup>71</sup>	8 450 \$
Montérégie	2009-2010	3 792 479 \$	1 019 169 \$	1 738 564 \$	3 590 690 \$	158 012 \$	69 218,29 \$	10 368 132,29 \$
	2010-2011	3 815 729 \$	1 160 898 \$	1 672 417 \$	4 736 204 \$	49 050 \$	128 158,35 \$	11 513 406,35 \$

## Sources régionales et locales

Les montants mentionnés ci-dessous sont ceux qui ont été distribués par des sources régionales et locales. Cependant, il est possible qu'une partie de ces montants provienne d'une autre source, par exemple provinciale, en tout ou en partie. **Ces montants ne peuvent donc être additionnés à ceux énumérés précédemment.**

Les données pour les sources régionales sont également disparates. Il n'est donc pas possible de les comparer entre elles.

### Conférences régionales des élus

#### Agglomération de Longueuil

La Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil et le Forum jeunesse Longueuil ont distribué des subventions dans le cadre de *l'Entente spécifique sur le développement de la culture pour le territoire de la CRÉ de Longueuil (2007-2010)*. L'entente avait une valeur totale de 460 000 \$, dont 230 000 \$ provenaient de la CRÉ, 150 000 \$ du MCCCCF et 80 000 \$ du FJL.

<sup>69</sup> Source: Données compilées à partir de données fournies par le MCCCCF, sauf indication contraire.

<sup>70</sup> Source : liste des institutions muséales financées par le biais du programme de soutien aux expositions permanentes (<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4745> et <http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=4746>).

<sup>71</sup> Deux montants n'ont pu être répartis par territoire de CRÉ avec les informations disponibles. Certaines informations nous permettent cependant de dire qu'un montant de 7 200 \$ a été distribué soit en VHSL ou en Montérégie Est, un autre de 1 250 \$ a été distribué soit dans l'agglomération de Longueuil, soit en Montérégie Est.

L'année 2010-2011 était également la première année de *l'Entente de partenariat portant sur le développement et le rayonnement de la pratique artistique professionnelle sur le territoire de l'agglomération de Longueuil 2010-2013*. Les partenaires de cette entente sont la CRÉ (183 000 \$), le CALQ (138 000 \$) et le FJL (67 500 \$). Le montant total de cette entente est de 388 500 \$. Plusieurs subventions ont aussi été versées hors entente en 2009-2010 et 2010-2011 (Tableau 20).

Tableau 20 : Subventions accordées par la CRÉ Longueuil et le FJL en 2009-2010 et 2010-2011

Ententes	Années	CRÉ (et partenaires)	FJL	Total
<b>Entente spécifique sur le développement de la culture 2007-2010</b>	2009-2010	85 730 \$	79 470 \$	165 200 \$
	2010-2011	71 220 \$	0 \$	71 220 \$
<b>Entente de partenariat portant sur le développement et le rayonnement de la pratique artistique professionnelle sur le territoire de l'agglomération de Longueuil 2010-2013</b>	2009-2010	S/O	S/O	S/O
	2010-2011	227 000 \$	22 500 \$	249 500 \$ <sup>72</sup>
<b>Hors entente</b>	2009-2010	77 000 \$	0 \$	77 000 \$
	2010-2011	518 679 \$	48 189 \$	566 868 \$

Source : CRÉ Longueuil, Rapports d'activités 2009-2010 et 2010-2011

*L'Entente administrative sur le développement de la culture 2010-2011* a également été signée en 2010-2011. Cette entente est d'un montant total de 150 000 \$ et a pour partenaires financiers la CRÉ (50 000 \$), le MCCCCF (50 000 \$) et le FJL (50 000 \$). Étant donné que l'entente a été signée en mars 2011, les subventions n'ont été allouées que dans les années suivantes.

L'année 2009-2010 était la dernière année de *l'Entente administrative sur la consolidation des organismes artistiques professionnels de l'agglomération de Longueuil (2007-2010)*. La valeur totale de l'entente s'élevait à 135 000 \$, soit 45 000 \$ annuellement. L'engagement financier de la CRÉ s'élevait à 22 500 \$ par année (Tableau 23). Le CALQ avait cependant déjà versé sa contribution financière complète (67 500 \$) en 2007-2008. Tous les montants versés en 2009-2010 devaient donc provenir de la CRÉ. Nous n'avons cependant pu trouver de source publiée faisant état des sommes réellement versées au cours de cet exercice financier, mais elles ne pouvaient dépasser 67 500 \$. Les sommes avaient déjà été accordées, mais non versées entièrement en 2007-2008.

Enfin, pour l'agglomération de Longueuil, il y avait également *l'Entente administrative pour les concerts en plein air de l'OSDL (2009-2010)* d'une valeur de 420 000 \$. La portion de l'entente subventionnée par la CRÉ et la période couverte n'étaient cependant pas indiquées.

#### Montérégie Est

En Montérégie Est, la valeur de *l'Entente spécifique pour le développement de la culture pour le territoire de la Montérégie Est (2009-2012)* est d'environ 129 666 \$ par an<sup>73</sup>. Une partie du montant provient du MCCCCF. Plusieurs appels de projets ont eu lieu dans le cadre de cette entente en 2010-2011. Une somme totale de 272 045 \$ a été accordée lors de ces appels.

Un montant total de 127 795 \$ a été accordé dans le cadre du *Fonds pour les arts et les lettres de la Montérégie Est* en 2010-2011. De ce montant, 105 000 \$ sont versés sur trois ans.

<sup>72</sup> Ces montants sont accordés sur 3 ans et non pas seulement pour 2010-2011.

<sup>73</sup> Ce montant exclut les sommes pour le *Fonds pour les arts et les lettres* (en partenariat avec le CALQ). L'entente totale avec le fonds totalise 677 000 \$ sur 3 ans.

Tableau 21 : Subventions accordées par la CRÉ Montérégie Est (et ses partenaires) en 2009-2010 et 2010-2011

Ententes/fonds	Années	\$
<b>Fonds de développement régional (FDR)</b>	2009-2010	89 200 \$
	2010-2011	318 375 \$
<b>Appels de projets pour le développement de la culture 2009-2012</b>	2009-2010	-
	2010-2011	272 045 \$
<b>Fonds pour les arts et les lettres 2010-2011</b>	2009-2010	S/O
	2010-2011	127 795 \$ <sup>74</sup>
<b>Autres ententes</b>	2009-2010	-
	2010-2011	15 000 \$

Source : CRÉ Montérégie Est, Rapports d'activités 2009-2010 et 2010-2011

En 2009-2010, le soutien à des organismes et à des projets culturels hors entente culture par la CRÉ ont atteint 89 200 \$. Il n'y a pas eu d'appel de projets dans le cadre de l'entente culture durant cette période<sup>75</sup>.

L'engagement financier de la CRÉ Montérégie Est pour l'*Entente administrative sur la consolidation des organismes artistiques professionnels de la Montérégie Est (2007-2010)* s'élevait à 15 000 \$ par année (Tableau 23). Comme pour l'agglomération de Longueuil, le CALQ ayant déjà versé sa contribution financière complète (45 000 \$), il est probable que les sommes réellement versées par la CRÉ en 2009-2010 aient été plus importantes que les 15 000 \$ prévus dans l'entente. Elles ne pouvaient cependant être supérieures à 45 000 \$. Les sommes avaient déjà été accordées avant 2009-2010, mais devaient être versées sur trois ans.

#### Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

En ce qui concerne la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, les données disponibles concernent uniquement la contribution de la CRÉ, les montants provenant de partenaires (MCCCF, CALQ et FJVHSL) ne sont pas inclus.

En 2010-2011, la CRÉ a accordé 73 500 \$ en subventions dans le cadre du *Fonds pour les arts et lettres de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent*. De ce montant, 30 000 \$ doivent être versés sur 3 ans.

Tableau 22 : Subventions accordées par la CRÉ VHSL en 2009-2010 et 2010-2011 (contribution de la CRÉ uniquement)

Ententes/fonds	Année	\$
<b>Fonds pour les arts et les lettres 2010-2011</b>	2009-2010	S/O
	2010-2011	73 500 \$ <sup>76</sup>
<b>Entente spécifique en culture 2007-2010 et autre</b>	2009-2010	202 872 \$
	2010-2011	17 050 \$

Source : CRÉ VHSL, site Internet

Des sommes ont aussi été versées dans le cadre de l'*Entente spécifique en culture 2007-2010* et du FDR. En 2010-2011, 17 050 \$ ont été accordés par la CRÉ en fonction de ces enveloppes. En 2009-2010, 202 872 \$ avaient été accordés par la CRÉ. Certains montants devaient être versés sur plusieurs années.

<sup>74</sup> Une partie de ce montant, 105 000 \$, est accordée et versée sur 3 ans et non pas juste pour l'année 2010-2011.

<sup>75</sup> Compilé d'après le *Rapport d'activités 2009-2010* de la CRÉ Montérégie Est.

<sup>76</sup> Une partie de ce montant, 30 000\$, est accordée et versée sur 3 ans et non pas juste pour l'année 2010-2011.

Pour l'Entente administrative sur la consolidation des organismes artistiques professionnels de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (2007-2010), l'engagement financier de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent s'élevait à 15 000 \$ par année (Tableau 23). Le CALQ avait déjà versé sa contribution financière complète (45 000 \$) en 2007-2008, il est possible que les sommes réellement versées par la CRÉ en 2009-2010 aient été supérieures aux 15 000 \$ prévus. Comme pour les autres CRÉ, les sommes avaient déjà été accordées avant 2009-2010, mais versées sur 3 ans.

Une nouvelle entente de développement culturel a aussi été signée avec le MCCCCF et le FJVHSL en mars 2011. L'engagement de la CRÉ est de 50 000 \$. Les sommes devaient être allouées lors des années suivantes.

Tableau 23 : Ententes de partenariat entre les CRÉ de la Montérégie et le CALQ qui étaient valides en 2009-2010 et 2010-2011

	Entente de partenariat portant sur la consolidation des organismes (2007-2010) (entente valide en 2009-2010)			Fonds pour les arts et les lettres (2010-2013) (entente valide en 2010-2011)			
	Engagement financier annuel de la CRÉ	Engagement financier annuel du CALQ	Total des engagements annuels	Engagement financier annuel de la CRÉ et du FJL		Engagement financier annuel du CALQ	Total des engagements annuels
<b>De l'agglomération de Longueuil</b>	22 500 \$	22 500 \$	<b>45 000 \$</b>	CRÉ	61 000 \$	46 000 \$	<b>129 500 \$</b>
				FJL	22 500 \$		
<b>De la Montérégie Est</b>	15 000 \$	15 000 \$	<b>30 000 \$</b>	CRÉ	25 000 \$	41 000 \$	<b>96 000 \$</b>
				FJME	30 000 \$		
<b>De la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent</b>	15 000 \$	15 000 \$	<b>30 000 \$</b>	CRÉ	36 000 \$	36 000 \$	<b>82 000 \$</b>
				FJVHSL	10 000 \$		

### Municipalités régionales de comté

La majorité des MRC de la Montérégie, soit dix sur quatorze, ont indiqué des dépenses pour activités culturelles dans leur rapport financier de 2010. Neuf de ces dix MRC avaient aussi indiqué des dépenses pour activités culturelles dans leur rapport financier de 2009. Les montants déclarés pour 2010 varient grandement, allant de 9 578 \$ à 247 695 \$ (Tableau 24). Notons qu'il s'agit ici du total des dépenses des activités culturelles déclaré par les MRC et non d'un montant distribué en aide financière. D'ailleurs, certaines MRC possédant un fonds culturel n'ont déclaré aucune dépense pour activités culturelles dans leur rapport financier.

S'ils nous permettent de faire un certain portrait des dépenses culturelles des MRC, les rapports financiers ne brossent pas un portrait exact de la situation. Certaines dépenses culturelles peuvent en effet avoir été déclarées à d'autres endroits dans les rapports.

Tableau 24 : Dépenses d'activités culturelles en 2009 et 2010 par MRC<sup>77</sup>

MRC	Années	Musées et centres d'exposition	Autres ressources du patrimoine	Autres	Total
Brome-Missisquoi	2009	- \$	- \$	- \$	- \$
	2010	- \$	- \$	- \$	- \$
La Haute-Yamaska	2009	- \$	18 000,00 \$	15 500,00 \$	33 500,00 \$
	2010	- \$	18 000,00 \$	15 500,00 \$	33 500,00 \$
Acton	2009	- \$	- \$	- \$	- \$
	2010	- \$	- \$	- \$	- \$
Pierre-De Saurel	2009	141 329,00 \$	- \$	35 866,00 \$	177 195,00 \$
	2010	141 329,00 \$	- \$	43 416,00 \$	184 745,00 \$
Les Maskoutains	2009	- \$	80 602,00 \$	- \$	80 602,00 \$
	2010	- \$	60 051,00 \$	- \$	60 051,00 \$
Rouville	2009	- \$	- \$	- \$	- \$
	2010	- \$	- \$	- \$	- \$
Le Haut-Richelieu	2009	- \$	- \$	34 620,00 \$	34 620,00 \$
	2010	- \$	- \$	26 821,00 \$	26 821,00 \$
La Vallée-du-Richelieu	2009	- \$	- \$	35 980,00 \$	35 980,00 \$
	2010	- \$	- \$	44 999,00 \$	44 999,00 \$
Lajemmerais <sup>78</sup>	2009	- \$	- \$	- \$	- \$
	2010	- \$	- \$	- \$	- \$
Roussillon	2009	- \$	- \$	108 365,00 \$	108 365,00 \$
	2010	- \$	- \$	147 372,00 \$	147 372,00 \$
Les Jardins-de-Napierville	2009	- \$	- \$	- \$	- \$
	2010	- \$	- \$	9 578,00 \$	9 578,00 \$
Le Haut-Saint-Laurent	2009	- \$	84 029,00 \$	- \$	84 029,00 \$
	2010	- \$	93 968,00 \$	- \$	93 968,00 \$
Beauharnois-Salaberry	2009	- \$	- \$	125 665,00 \$	125 665,00 \$
	2010	- \$	- \$	122 451,00 \$	122 451,00 \$
Vaudreuil-Soulanges	2009	34 000,00 \$	- \$	162 986,00 \$	196 986,00 \$
	2010	34 660,00 \$	- \$	213 035,00 \$	247 695,00 \$

Tel que mentionné ci-dessus, certaines municipalités régionales de comté (MRC) possèdent un fonds culturel par lequel elles octroient un soutien à des projets culturels. Notons que ce type de projets peut aussi être soutenu par le biais du pacte rural ou encore dans le cadre du budget régulier des MRC. Cependant, nous ne présenterons ici que les données provenant de programmes spécifiques à la culture, tels les fonds culturels, pour les années 2009 et 2010.

<sup>77</sup> Compilées à partir des « Données détaillées de tous les postes comptables » des rapports financiers des MRC pour 2009 et 2010 disponibles sur le site du MAMROT, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/>.

<sup>78</sup> La MRC de Lajemmerais a changé son nom pour MRC Marguerite-D'Youville en février 2011.

### MRC de Beauharnois-Salaberry

La MRC de Beauharnois-Salaberry a distribué 24 000 \$<sup>79</sup> par le biais de son fonds culturel en 2010. Ce montant a permis de soutenir cinq projets. En 2009, 16 200 \$<sup>80</sup> avaient été distribués par le biais du fonds.

### MRC Brome-Missisquoi

La MRC Brome-Missisquoi possède elle aussi un fonds culturel. En 2010, dix projets ont été soutenus pour un montant total de 25 000 \$<sup>81</sup>. En 2009, 20 000 \$ avaient été répartis parmi onze projets<sup>82</sup>.

### MRC du Haut-Richelieu

Dans le cadre de sa politique culturelle, la MRC du Haut-Richelieu accorde de l'aide financière à certains projets portés par les organismes du milieu. Le nombre de projets auxquels un soutien financier a été alloué ainsi que le montant de ce soutien n'étaient pas disponibles pour les années 2009 et 2010.

### MRC de Roussillon

La MRC de Roussillon a distribué 27 655 \$ en subvention dans la cadre de son Fonds culturel régional lors de l'édition 2010 de son Gala du Fonds culturel régional.

Les Bourses Desjardins s'ajoutent également au montant alloué en subvention par la MRC. En 2010, ces bourses étaient d'une valeur totale de 9 500 \$. Un montant total de 37 155 \$ a donc été octroyé par le Fonds culturel régional de la MRC de Roussillon en 2010. En 2009, le total octroyé était de 37 500 \$<sup>83</sup>.

### MRC des Maskoutains

La Ville de Saint-Hyacinthe possède un Conseil de la culture qui offre un soutien financier aux organismes et artistes, professionnels et de la relève, du territoire de la MRC des Maskoutains. En 2010, plus de 40 000 \$ ont été distribués à 18 récipiendaires<sup>84</sup>. En 2009, 35 500 \$ ont été distribués à 19 récipiendaires<sup>85</sup>.

### MRC de Vaudreuil-Soulanges

Du côté de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, un Programme de soutien aux initiatives du milieu culturel a été mis sur pied. Ce programme distribue également des Bourses Desjardins. Conjointement, les partenaires octroient un montant maximal de 55 000 \$ par année.

En 2010, 51 780 \$ ont été distribués<sup>86</sup>, dont 9 250 \$ remis à des artistes via le programme des Bourses Desjardins et 42 530 \$ par le Programme de soutien aux initiatives du milieu culturel.

---

<sup>79</sup> Source : [http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/sites/default/files/PDF/Culture/organismes\\_beneficiaires\\_fonds\\_culturel\\_2010-2012.pdf](http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/sites/default/files/PDF/Culture/organismes_beneficiaires_fonds_culturel_2010-2012.pdf).

<sup>80</sup> MRC de Beauharnois-Salaberry, *Rapport annuel d'activités 2009*, p. 17.

<sup>81</sup> Source : <http://www.mrcbm.qc.ca/common/documentsContenu/projetsacceptes2010.pdf>.

<sup>82</sup> Source : Communiqué de presse, « Pour une 8<sup>e</sup> année consécutive, la MRC soutient le milieu grâce au Fonds culturel ». 28 000 \$ en subvention et 9 500 \$ en bourses.

<sup>83</sup> Le Loisir, date inconnue, page L12.

<sup>84</sup> Source : Conseil de la culture de Saint-Hyacinthe. Entretien téléphonique, 12 juillet 2012.

<sup>85</sup> <http://repertoire-culturel.mrcvs.ca/bulletins/default.asp?idb=134&idbn=1210>.

L'année précédente, le total attribué était de 54 250 \$. De ce montant, 9 250 \$ avaient été partagés entre six artistes et dix organismes avaient reçu un montant total de 45 000 \$.

Notons que la MRC de Vaudreuil-Soulanges distribue aussi des subventions à des organismes culturels dans le cadre de son budget régulier.

### **Municipalités**

Quelques municipalités de la région possèdent également des programmes de subventions ou de bourses pour organismes artistiques et artistes. Certaines municipalités financent aussi directement quelques organismes culturels. Toutes financent la culture d'une manière ou d'une autre. Les municipalités énumérées ci-dessous possèdent des programmes de subventions/bourses ou financent directement certains organismes culturels. Notons que compte tenu du grand nombre de municipalités en Montérégie et de la difficulté à obtenir ces données, cette liste n'est pas exhaustive. **Ces données sont donc présentées à titre informatif et doivent être interprétées prudemment.**

#### Granby

À la suite d'une entente de développement culturel avec le MCCCCF, la Ville de Granby a mis sur pied en 2010 le Programme de soutien financier aux initiatives culturelles et le Programme de soutien financier aux organismes culturels. Ces deux programmes disposaient d'un montant total combiné de 35 000 \$ en 2010<sup>87</sup>.

D'après les procès-verbaux du conseil municipal, la Ville de Granby a aussi soutenu directement des organismes culturels pour un montant total de 360 525 \$ en 2010 et 330 525 \$ en 2009<sup>88</sup>.

#### Lac-Brome

La Ville de Lac-Brome a soutenu directement des organismes culturels pour un montant total de 59 000 \$ en 2010<sup>89</sup>.

#### Longueuil

La Société pour le développement des arts et de la culture (SODAC)<sup>90</sup> de Longueuil a remis 200 000 \$ en bourses et subventions pour l'année 2010-2011. Le même montant avait été distribué en 2009-2010.

En 2010, la Ville a également alloué un total de 275 000 \$ à des organismes artistiques d'envergure sur son territoire<sup>91</sup>.

---

<sup>87</sup> L'appel de dossiers pour le Programme de soutien financier aux initiatives culturelles se terminait le 29 novembre 2010. Il est donc probable que les sommes n'aient été versées qu'en 2011.

<sup>88</sup> Compilation basée sur les procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Granby.

<sup>89</sup> Compilation basée sur les données présentées dans cet article: <http://www.tempolacbrome.ca/fr/tempo-archives/170-council-expected-to-adopt-cultural-policy-jan-2011>.

<sup>90</sup> Cet organisme a été remplacé par le Conseil des arts de Longueuil en janvier 2011.

<sup>91</sup> Compilation basée sur les procès-verbaux du conseil de la Ville de Longueuil.

L'année précédente, 332 430 \$ avaient été alloués à des organismes artistiques d'envergure<sup>92</sup>. De plus, un appel de projet portant sur l'amélioration des équipements et réalisé dans le cadre de l'entente de développement culturel avec le MCCCCF<sup>93</sup> a également permis à la Ville de Longueuil d'octroyer un total de 53 000 \$ à quatre organismes.

#### Saint-Jean-sur-Richelieu

Dans le cadre d'une entente de développement culturel avec le MCCCCF, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a mis sur pied deux fonds : le *Fonds de soutien aux projets culturels* et le *Fonds de soutien aux équipements culturels mineurs*. Ces fonds existent depuis 2009, et leur budget annuel est de 20 000 \$ et 17 000 \$ respectivement.

En 2009 cependant, les montants n'ont pas été entièrement distribués. Seuls 10 200 \$ du *Fonds de soutien aux projets culturels* ont été octroyés, tandis que 15 000 \$ du *Fonds de soutien aux équipements culturels mineurs* étaient distribués.

Pour l'année 2010, 29 800 \$ étaient donc disponibles pour le *Fonds de soutien aux projets culturels* et 19 000 \$ pour le *Fonds de soutien aux équipements culturels mineurs*<sup>94</sup>. Nous n'avons pas trouvé d'information concernant la distribution de ces fonds.

#### Vaudreuil-Dorion

En 2010, la Ville de Vaudreuil-Dorion a subventionné certains organismes culturels pour un montant total de 235 300 \$<sup>95</sup>. En 2009, 200 825 \$ avaient été versés en subvention.

#### Statistiques sur les dépenses culturelles municipales

En 2010, selon l'OCCQ, les dépenses totales de fonctionnement des municipalités du Québec ont atteint 15 085 190 466 \$ tandis que les dépenses culturelles atteignaient 740 508 007 \$<sup>96</sup>. Les dépenses culturelles représentaient donc 4,9 % des dépenses totales de fonctionnement des municipalités à l'échelle de la province<sup>97</sup>. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à 2009, où les dépenses culturelles des municipalités québécoises représentaient 4,7 % de leurs dépenses de fonctionnement avec 686 190 130 \$ sur des dépenses de fonctionnement totales de 14 745 436 887 \$<sup>98</sup>.

---

<sup>92</sup> Compilation basée sur les procès-verbaux du conseil de la Ville de Longueuil.

<sup>93</sup> L'entente de développement culturel a été signée en 2007 et comportait une enveloppe totale de 1 000 000 \$ sur trois ans. La moitié des fonds investis provenait de la Ville, l'autre du Ministère.

<sup>94</sup> Source : <http://www.arts-ville.org/bulletins-communiques/article/saint-jean-sur-richelieu-appel-de-dossiers-pour-deux-fonds-culturels/>.

<sup>95</sup> Compilation à partir des procès-verbaux des séances du conseil de Vaudreuil-Dorion.

<sup>96</sup> Les dépenses culturelles comprennent trois catégories de dépenses : les services rendus, les frais de financement et d'amortissement et les frais généraux.

<sup>97</sup> BERNIER, Serge et PROVENÇAL, Marie-Hélène, « Les dépenses culturelles des municipalités en 2010 », *Optique culture*, n° 18, p. 3.

<sup>98</sup> BERNIER, Serge, « Les dépenses culturelles des municipalités en 2009 », *Optique culture*, n° 5, p. 5.

Parmi les données statistiques sur les dépenses culturelles municipales publiées par l'OCCQ, seules les dépenses culturelles en services rendus sont disponibles par région administrative. Selon ces données<sup>99</sup>, les dépenses culturelles en services rendus des municipalités montréalaises s'élevaient à 74 136 081 \$ en 2010, ce qui représentait 51,90 \$ par habitant. Il s'agit d'une baisse par rapport à 2009 où ces dépenses atteignaient 76 338 846 \$, soit 53,96 \$ par habitant (Tableau 31).

Aucune autre donnée n'est donc disponible pour la Montérégie spécifiquement. Par contre, il est possible d'avoir des données par type de région et par taille de population des municipalités.

En ce qui concerne les régions périphériques<sup>100</sup>, dont la Montérégie fait partie, les dépenses culturelles municipales totales en 2010 se chiffraient à 213 742 796 \$. De ce montant, 186 173 509 \$ provenaient des contributions municipales. Le reste du montant provenait de la vente de biens et services, de subventions et d'autres revenus. Il s'agit d'une hausse par rapport à 2009, car les dépenses culturelles municipales totales se chiffraient alors à 202 061 727 \$ dont 171 851 310 \$ provenaient des contributions municipales. Le Tableau 25 détaille la provenance du financement ainsi que la catégorie de dépenses et le domaine culturel dans lequel les montants ont été investis.

Ces données montrent que les services rendus par les bibliothèques comptent pour plus de 40 % des dépenses totales. Les dépenses des services rendus pour les deux catégories de festivals forment conjointement environ 10 % des dépenses totales, celles pour les services rendus en arts et lettres comptent pour environ 5 % des dépenses totales et celles en conservation d'archives historiques pour 0,3 %.

Évidemment, ces données représentent le total des dépenses culturelles municipales de 2009 et 2010 pour les cinq régions périphériques. Elles incluent la Montérégie, mais il est impossible de dire quelle proportion de ces dépenses provient de la Montérégie, sauf dans le cas du total des dépenses en services rendus, où les dépenses montréalaises représentaient près de 46 % en 2010<sup>101</sup>, alors qu'elles représentaient près de 49 % en 2009<sup>102</sup>. Notons que la population de la Montérégie constitue environ 44 % de la population des régions périphériques. Les dépenses en services rendus de la région dépassent donc légèrement le poids démographique de la région

---

<sup>99</sup> ISQ, « Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, régions administratives et ensemble du Québec, 2009 à 2011 »  
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2011\\_4\\_1.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2011_4_1.htm) et « Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, par habitant, selon les régions administratives, 2009 à 2011 »  
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2011\\_4\\_2.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2011_4_2.htm).

<sup>100</sup> Régions situées en périphérie des régions centrales que sont Montréal et Capitale-Nationale, soit Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montérégie.

<sup>101</sup> 74 136 081 \$ sur 161 760 742 \$.

<sup>102</sup> 76 338 846 \$ sur 157 364 030 \$.

Tableau 25 : Dépenses culturelles municipales selon la catégorie de dépenses, le domaine culturel et la source de financement pour les régions périphériques en 2009 et 2010

Catégories de dépenses/ domaine culturel	Années	Contribution municipale	Vente de biens et services	Subventions reçues	Autres revenus	Dépenses totales
<b>Services rendus</b>	<b>2009</b>	<b>127 153 613 \$</b>	<b>13 176 503 \$</b>	<b>15 096 386 \$</b>	<b>F</b>	<b>157 364 030 \$</b>
	<b>2010</b>	<b>134 191 456 \$</b>	<b>8 745 623 \$</b>	<b>11 541 192 \$</b>	<b>7 282 471 \$</b>	<b>161 760 742 \$</b>
Bibliothèques	2009	74 871 671 \$	3 319 562 \$	12 147 687 \$	F	91 056 840 \$
	2010	77 844 962 \$	2 963 206 \$	8 809 762 \$	1 333 794 \$	90 951 726 \$
Arts et lettres	2009	8 554 975 \$	1 196 010 \$	578 913 \$	F	10 496 644 \$
	2010	9 038 536 \$	F	F	F	10 917 864 \$
Festivals et événements culturels	2009	8 677 673 \$	F	F	F	16 678 231 \$
	2010	10 574 706 \$	1 198 187 \$	290 545 \$	499 169 \$	12 562 608 \$
Festivals et événements à composante culturelle	2009	4 197 694 \$	F	F	F	4 315 741 \$
	2010	4 065 445 \$	F	1 435 288 \$	5 021 473 \$	10 669 377 \$
Loisir culturel et scientifique	2009	8 755 431 \$	F	104 658 \$	F	11 467 221 \$
	2010	6 509 081 \$	2 832 034 \$	79 506 \$	F	9 744 178 \$
Patrimoine, art public et design	2009	7 992 063 \$	F	307 874 \$	F	8 581 909 \$
	2010	10 975 783 \$	F	298 419 \$	30 852 \$	11 347 291 \$
Conservation d'archives historiques	2009	575 667 \$	148 \$	29 720 \$	F	607 145 \$
	2010	601 161 \$	235 \$	20 545 \$	F	622 905 \$
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	2009	13 528 439 \$	F	F	F	14 160 299 \$
	2010	14 581 781 \$	293 041 \$	F	F	14 944 794 \$
<b>Frais de financement et d'amortissement</b>	<b>2009</b>	<b>20 600 701 \$</b>	-	-	-	<b>20 600 701 \$</b>
	<b>2010</b>	<b>22 606 520 \$</b>	-	-	-	<b>22 606 520 \$</b>
Bibliothèques	2009	12 297 777 \$	-	-	-	12 297 777 \$
	2010	13 532 912 \$	-	-	-	13 532 912 \$
Autres domaines culturels	2009	8 302 925 \$	-	-	-	8 302 925 \$
	2010	9 073 608 \$	-	-	-	9 073 608 \$
<b>Frais généraux</b>	<b>2009</b>	<b>24 096 995 \$</b>	-	-	-	<b>24 096 995 \$</b>
	<b>2010</b>	<b>29 375 533 \$</b>	-	-	-	<b>29 375 533 \$</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>2009</b>	<b>171 851 310 \$</b>	<b>13 176 503 \$</b>	<b>15 096 386 \$</b>	<b>F</b>	<b>202 061 727 \$</b>
	<b>2010</b>	<b>186 173 509 \$</b>	<b>8 745 623 \$</b>	<b>11 541 192 \$</b>	<b>7 282 471 \$</b>	<b>213 742 796 \$</b>

Source : ISQ, OCCQ

### Notes sur les statistiques

Les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux, dû à l'arrondissement. Les données inscrites en gris pâle ne sont estimées qu'avec une précision passable selon l'ISQ et doivent être interprétées prudemment. La lettre F indique des données trop peu fiables pour être publiées.

L'ISQ fournit aussi des données sur les dépenses culturelles municipales selon la taille de la population. Les données des villes de 400 000 habitants et plus ne concernent pas la Montérégie, puisque la ville la plus peuplée de la région, Longueuil, se retrouve dans la catégorie des 200 000 à 399 999 habitants. De même, il n'y avait pas de municipalité ayant entre 100 000 et 199 999 habitants en Montérégie en 2009 et 2010, selon les estimations de l'ISQ. Voir Tableau 26.

Tableau 26 : Nombre de municipalités montérégiennes selon la taille de leur population en 2009 et 2010<sup>103</sup>

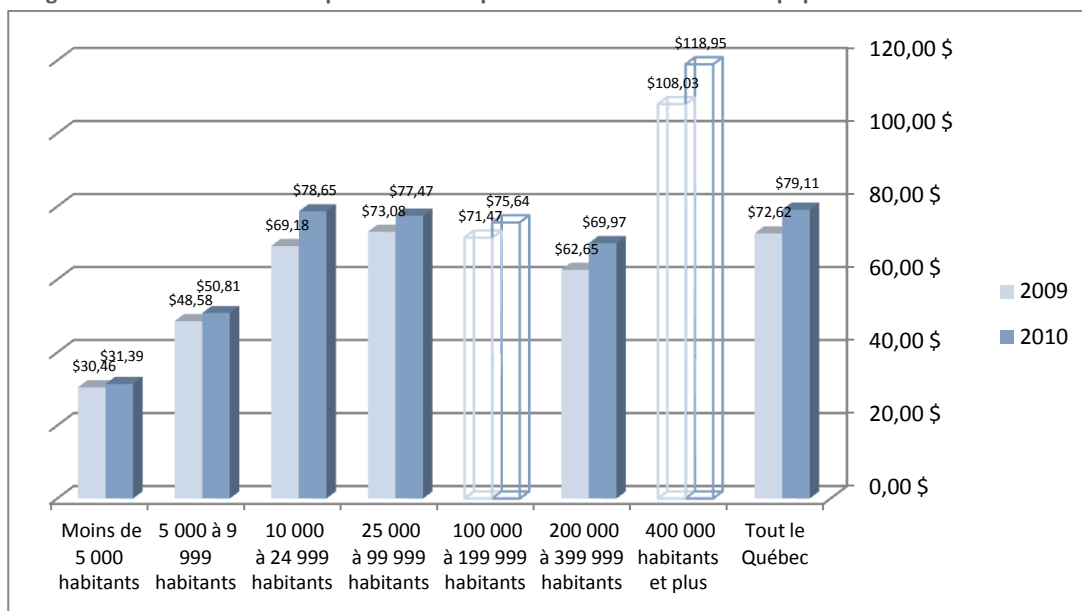
Tailles de la population	Nombre de municipalités	
	2009	2010
Moins de 5 000 habitants	126	127
5 000 à 9 999 habitants	24	22
10 000 à 24 999 habitants	17	18
25 000 à 99 999 habitants	11	11
100 000 à 199 999 habitants	-	-
200 000 à 399 999 habitants	1	1
400 000 habitants et plus	-	-

Source : ISQ, compilation du CMCC

D'après la Figure 3, la contribution moyenne des municipalités québécoises à la culture par habitant a augmenté en 2010 par rapport à 2009, et ce, pour toutes les tailles de population. En 2010, abstraction faite des municipalités de 400 000 habitants et plus, ce sont les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants qui ont le plus contribué à la culture, avec 78,65 \$ par habitant. Elles sont suivies de près par les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants qui ont contribué pour 77,47 \$ par habitant. En 2009, ce sont ces dernières qui avaient contribué le plus avec 73,08 \$ par habitant. Les municipalités de moins de 5 000 habitants sont celles dont la contribution aux dépenses culturelles est la plus basse, soit 31,39 \$ par habitant en 2010 et 30,46 \$ par habitant en 2009. Les municipalités de 200 000 à 399 999 habitants contribuent moins aux dépenses culturelles par habitant que celles de 10 000 à 24 999 habitants et de 25 000 à 99 999 habitants. Il n'y a donc pas de progression constante entre la taille de population et la contribution des municipalités en culture par habitant. Encore une fois, il est impossible de dire si ce montant est représentatif des contributions effectuées aux dépenses culturelles par les municipalités montérégiennes.

<sup>103</sup> Données compilées à partir de l'estimation de la population des municipalités du Québec au 1<sup>er</sup> juillet 2009 et 1<sup>er</sup> juillet 2010. Ces données comprennent les populations des 177 municipalités de la Montérégie ainsi que des deux territoires autochtones.

Figure 3 : Contribution municipale en culture par habitant selon la taille de population en 2009 et 2010<sup>104</sup>



Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Par ailleurs, il est aussi possible d’obtenir un portrait des dépenses culturelles des municipalités en consultant leur rapport financier annuel. L’analyse des charges permet en effet d’obtenir les charges pour les activités culturelles (ainsi distinguées des activités récréatives). Les résultats de ces dépenses par habitant pour les municipalités montérégiennes sont présentés par taille de population dans le Tableau 27 pour les années 2009 et 2010. Ce tableau permet de constater qu’il existe une grande disparité parmi les dépenses d’activités culturelles par habitant, même pour les municipalités faisant partie de la même tranche de population. Par exemple, la valeur la plus basse pour les municipalités de moins de 5000 habitant pour 2010 est de 0 \$ par habitant, tandis que la valeur la plus élevée est de 141,26 \$ par habitant. De même, pour les municipalités ayant une population entre 25 000 et 99 999 habitants, la valeur la plus basse pour 2010 est de 52,36 \$ par habitant, alors que la valeur la plus élevée représente plus du double, soit 107,25 \$ par habitant.

Il est fort probable que le portrait soit aussi disparate en ce qui a trait aux données des contributions municipales en culture compilées par l’ISQ. La moyenne provinciale de chaque tranche de population ne permet donc pas d’inférer les dépenses d’une municipalité particulière. Notons cependant que l’ordre décroissant de la moyenne des dépenses d’activités culturelles par habitant de notre compilation suit l’ordre des données provinciales des contributions municipales en culture de 2009, c’est-à-dire que la moyenne des dépenses d’activités culturelles par habitant des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants est la plus élevée, et ces moyennes diminuent jusqu’à celle des municipalités de moins de 5 000 habitants, qui est la plus basse (Tableau 27). Ce n’est pas le cas cependant pour les données de 2010.

<sup>104</sup> Les données représentées par des colonnes blanches ne concernent pas la Montérégie.

Tableau 27 : Dépenses d'activités culturelles par habitant en 2009 et 2010 selon la taille de population, municipalités montérégiennes<sup>105</sup>

Types de donnée	Années	Tailles de population					Toutes tailles confondues
		Moins de 5 000 habitants	5 000 à 9 999 habitants	10 000 à 24 999 habitants	25 000 à 99 999 habitants	100 000 habitants et plus	
Valeur la plus basse	2009	0 \$	0,84 \$	25,28 \$	48,16 \$	x	0 \$
	2010	0 \$	0 \$	22,56 \$	52,36 \$	x	0 \$
Valeur la plus élevée	2009	284,52 \$	113,17 \$	76,30 \$	102,71 \$	x	284, 52 \$
	2010	141,26 \$	105,59 \$	80,50 \$	107,25 \$	x	141,26 \$
Moyenne des municipalités	2009	20,38 \$	32,80 \$	51,50 \$	72,10 \$	x	53,94 \$
	2010	20,80 \$	30,33 \$	50,23 \$	73,32 \$	x	54,48 \$

Source : MAMROT, compilation du CMCC

Il faut cependant se rappeler que ces montants n'ont pas la même origine. Les uns représentent la contribution municipale en culture<sup>106</sup>, telle qu'obtenue par l'enquête de l'ISQ, tandis que les autres sont les charges des activités culturelles, tirées des états financiers et sans égard à la source de financement. **Les données ne peuvent donc pas être comparées** comme si elles avaient la même source.

Certains rapprochements peuvent cependant être faits, notamment en ce qui a trait aux bibliothèques. En effet, les données de l'ISQ pour les régions périphériques indiquaient que les services rendus par les bibliothèques comptaient pour une grande proportion des dépenses municipales en culture (plus de 40 %). Les données par taille de population dressent un portrait similaire, car les dépenses des bibliothèques par habitant représentaient entre 46 % et 62 % des dépenses en services rendus en 2010<sup>107</sup> (Tableau 28). De même pour les données tirées des rapports financiers 2010 des municipalités qui montrent des dépenses moyennes pour les bibliothèques allant de 53 % à 71 % des charges totales des activités culturelles (Tableau 29). Si ces données ne peuvent être comparées directement, elles indiquent tout de même que, de manière générale, les bibliothèques constituent le domaine culturel qui reçoit le plus grand pourcentage des montants alloués aux dépenses culturelles, et que la Montérégie ne fait pas ici figure d'exception.

<sup>105</sup> Calcul basé sur les réalisations 2009 et 2010 des dépenses d'activités culturelles comme indiquées dans l'analyse des charges consolidées des états financiers (p. S28-3) 2009 et 2010 des municipalités montérégiennes disponible sur le site du MAMROT (voir bibliographie) et la population totale des municipalités estimée aux 1<sup>er</sup> juillet 2009 et 2010 par l'ISQ, en date du 6 février 2013. Quelques municipalités étaient absentes du fichier du MAMROT (4 pour 2009 et 3 pour 2010).

<sup>106</sup> Soit la part des dépenses dont la source de financement est la municipalité, par opposition à la tarification ou à une subvention.

<sup>107</sup> Nous n'avons pris en compte que les tailles de population qui sont pertinentes pour la Montérégie.

Tableau 28 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités par habitant selon le domaine culturel et la taille de la population, 2009 et 2010<sup>108</sup>

Domaines culturels	Années	200 000 à 399 999 habitants	25 000 à 99 999 habitants	10 000 à 24 999 habitants	5 000 à 9 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
<b>Dépenses en services rendus</b>	<b>2009</b>	<b>53,64 \$</b>	<b>69,96 \$</b>	<b>60,98 \$</b>	<b>45,26 \$</b>	<b>26,59 \$</b>
	<b>2010</b>	<b>58,12 \$</b>	<b>69,25 \$</b>	<b>64,13 \$</b>	<b>45,07 \$</b>	<b>12,06 \$</b>
Bibliothèques	2009	30,82 \$	36,09 \$	38,21 \$	22,95 \$	12,68 \$
	2010	31,99 \$	35,05 \$	39,76 \$	22,42 \$	F
Arts et lettres	2009	8,22 \$	7,72 \$	3,82 \$	3,25 \$	2,00 \$
	2010	7,48 \$	7,92 \$	4,86 \$	F	F
Festivals et événements culturels	2009	3,40 \$	8,59 \$	4,68 \$	5,62 \$	3,31 \$
	2010	4,02 \$	5,14 \$	4,89 \$	6,63 \$	F
Festivals et événements à composante culturelle	2009	1,95 \$	1,37 \$	1,77 \$	1,39 \$	F
	2010	1,74 \$	6,03 \$	2,08 \$	0,97 \$	F
Loisir culturel et scientifique	2009	2,12 \$	6,84 \$	3,52 \$	F	F
	2010	2,18 \$	6,01 \$	3,80 \$	2,73 \$	F
Patrimoine, art public et design	2009	4,15 \$	3,38 \$	2,77 \$	1,12 \$	F
	2010	7,87 \$	2,93 \$	2,36 \$	1,06 \$	F
Conservation d'archives historiques	2009	0,72 \$	0,11 \$	0,19 \$	F	F
	2010	0,71 \$	0,16 \$	0,21 \$	F	F
Non réparties	2009	2,27 \$	5,87 \$	6,01 \$	F	F
	2010	2,14 \$	6,01 \$	6,18 \$	7,34 \$	F

Source : ISQ, OCCQ

### Notes sur les statistiques

Les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux, dû à l'arrondissement. Les données inscrites en gris pâle ne sont estimées qu'avec une précision passable selon l'ISQ et doivent être interprétées prudemment. La lettre F indique des données trop peu fiables pour être publiées.

Tableau 29 : Pourcentage des charges des activités culturelles attribuables aux bibliothèques par taille de population, municipalités montréalaises, 2009 et 2010

Taille de population	2009	2010
<b>Moins de 5 000 habitants</b>	55,9%	54,1%
<b>5 000 à 9 999 habitants</b>	58,4%	71,2%
<b>10 000 à 24 999 habitants</b>	68,4%	71,0%
<b>25 000 à 99 999 habitants</b>	53,9%	52,9%
<b>200 000 à 399 999 habitants</b>	60,3%	58,2%

Source : MAMROT, compilation du CMCC

<sup>108</sup> Les données des tailles de population ne se trouvant pas en Montérégie en 2009 et 2010 (400 000 habitants et plus et entre 100 000 et 199 999 habitants) ne sont pas présentées ici. Les chiffres en gris pâle indiquent une estimation avec une fiabilité passable seulement, selon l'ISQ.

Répartis en catégorie de dépenses, ce sont les salaires et avantages sociaux, selon l'ISQ, qui formaient la plus grande proportion des dépenses culturelles municipales en services rendus en 2010, soit entre 37 % et 49 % pour les tailles de municipalités que l'on trouve en Montérégie<sup>109</sup>. Les subventions octroyées et les cachets d'artistes et honoraires mis ensemble comptaient pour environ 11 % à 20 % des dépenses culturelles municipales en services rendus (Tableau 30). Le portrait général était le même en 2009, même si les proportions variaient légèrement.

Tableau 30 : Proportion des dépenses culturelles municipales en services rendus attribuée en subventions et en cachets et honoraires d'artistes, 2009 et 2010<sup>110</sup>

Taille de la population	2009	2010
Moins de 5 000 habitants	F	F
5 000 à 9 999 habitants	17,0 %	16,8 %
10 000 à 24 999 habitants	11,4 %	11,3 %
25 000 à 99 999 habitants	16,1 %	19,6 %
200 000 à 399 999 habitants	16,3 %	15,3 %

#### Comparaison interrégionale

Les données de l'ISQ sur les dépenses culturelles des municipalités en services rendus pour la Montérégie peuvent être comparées avec celles des autres régions administratives. Les données par habitant sont particulièrement utiles à cet effet (Tableau 31). Si la région se classe au 2<sup>e</sup> rang en 2010 pour ce qui est du montant des dépenses municipales culturelles en services rendus avec 74 136 081 \$, elle n'arrive qu'au 10<sup>e</sup> rang de la comparaison par habitant, avec 51,90 \$. Notons que la Montérégie occupait le 8<sup>e</sup> rang en 2009 avec 53,96 \$ par habitant. Un résultat plutôt moyen, donc, ni mauvais, ni bon.

<sup>109</sup> Le Tableau 35 en annexe présente ces données en dollars.

<sup>110</sup> Calculées d'après les données de l'ISQ. Les données en dollars se trouvent en annexe (Tableau 35).

Tableau 31 : Dépenses culturelles des municipalités en services rendus par région administrative, 2009 et 2010

	2009		2010	
	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.
<b>Montréal</b>	229 496 193	120,35	244 446 132	126,39
<b>Capitale-Nationale</b>	54 982 101	80,29	62 854 896	90,87
<b>Côte-Nord et Nord-du-Québec</b>	8 290 856	82,04	8 527 406	84,27
<b>Mauricie</b>	23 675 188	91,41	20 905 806	80,61
<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>	15 598 865	57,57	20 145 442	74,36
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	9 740 991	68,60	10 274 955	72,27
<b>Laurentides</b>	29 784 588	55,12	31 298 008	57,12
<b>Laval</b>	17 854 088	45,56	21 944 546	55,04
<b>Outaouais</b>	18 379 010	51,50	19 092 864	52,73
<b>Montérégie</b>	76 338 846	53,96	74 136 081	51,90
<b>Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine</b>	4 008 557	43,84	4 546 052	49,69
<b>Centre-du-Québec</b>	9 622 580	41,87	10 971 208	47,35
<b>Lanaudière</b>	19 975 489	43,86	21 131 148	45,71
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	8 925 278	44,51	8 618 194	42,83
<b>Estrie</b>	10 794 878	35,18	11 885 519	38,34
<b>Chaudière-Appalaches</b>	13 411 019	33,33	13 250 959	32,68
<b>Toutes les municipalités</b>	<b>550 878 527</b>	<b>71,04</b>	<b>584 029 215</b>	<b>74,51</b>

Source : ISQ, OCCQ

Pour une comparaison des dépenses culturelles municipales en services rendus par domaine culturel, il faut se rabattre sur les données par type de régions<sup>111</sup>, ces résultats n'étant pas disponibles par région administrative. En comparant les données de l'ISQ pour les régions périphériques (qui incluent la Montérégie) avec les autres types, on constate notamment que les régions périphériques sont celles dont les dépenses culturelles municipales en services rendus sont les plus basses par habitant avec 49,88 \$ en 2010, ce qui représente environ 4 \$ de moins par habitant que les régions intermédiaires qui arrivent au 3<sup>e</sup> rang avec des dépenses de 54,04 \$ par habitant (Tableau 32). Notons que la moyenne des dépenses culturelles en services rendus pour les municipalités montérégiennes est près de celle de la moyenne des régions périphériques (51,90 \$ par rapport à 49,88 \$).

Ce sont les régions centrales qui possèdent les dépenses en services rendus les plus élevées par habitant pour le domaine des arts et lettres en 2010, soit 29,24 \$. Les régions intermédiaires et éloignées ont respectivement des dépenses de 13,60 \$ et 15,17 \$ par habitant à ce chapitre. Les régions périphériques arrivent donc encore bonnes dernières avec seulement 3,37 \$ par habitant, soit plus de 10 \$ de moins que les régions intermédiaires (Tableau 32).

<sup>111</sup> Pour en savoir plus sur les différents types de régions, voir page 57.

Tableau 32 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et le type de région 2009 et 2010

Domaine culturel	Année	Toutes les municipalités	Régions centrales	Régions périphériques	Régions intermédiaires	Régions éloignées
<b>Dépenses en services rendus</b>	2009	71,04 \$	109,77 \$	49,10 \$	54,20 \$	57,77 \$
	2010	74,51 \$	117,03 \$	49,88 \$	54,04 \$	64,58 \$
<b>Bibliothèques</b>	2009	31,45 \$	41,93 \$	28,41 \$	22,94 \$	22,05 \$
	2010	32,45 \$	44,29 \$	28,05 \$	24,13 \$	23,64 \$
Dont les acquisitions des bibliothèques	2009	4,14 \$	4,82 \$	4,08 \$	3,66 \$	2,88 \$
	2010	4,27 \$	4,65 \$	4,29 \$	3,95 \$	3,38 \$
<b>Arts et lettres</b>	2009	13,99 \$	27,03 \$	3,28 \$	14,58 \$	13,84 \$
	2010	14,77 \$	29,24 \$	3,37 \$	13,60 \$	15,17 \$
<b>Festivals et événements culturels</b>	2009	4,45 \$	2,34 \$	5,20 \$	7,02 \$	4,60 \$
	2010	4,18 \$	3,05 \$	3,87 \$	6,43 \$	5,85 \$
<b>Festivals et événements à composante culturelle</b>	2009	1,43 \$	0,92 \$	1,35 \$	1,84 \$	2,80 \$
	2010	2,05 \$	0,35 \$	3,29 \$	1,57 \$	3,29 \$
<b>Loisir culturel et scientifique</b>	2009	3,64 \$	4,34 \$	3,58 \$	2,40 \$	F
	2010	3,53 \$	4,34 \$	3,00 \$	2,28 \$	4,78 \$
<b>Patrimoine, art public et design</b>	2009	12,12 \$	30,46 \$	2,68 \$	2,30 \$	4,76 \$
	2010	13,50 \$	32,98 \$	3,50 \$	2,85 \$	5,69 \$
<b>Conservation d'archives historiques</b>	2009	0,32 \$	0,36 \$	0,19 \$	0,46 \$	0,50 \$
	2010	0,36 \$	0,53 \$	0,19 \$	0,52 \$	0,24 \$
<b>Non réparties</b>	2009	3,63 \$	2,39 \$	4,42 \$	F	F
	2010	3,67 \$	2,25 \$	4,61 \$	2,66 \$	5,92 \$

Source : ISQ, OCCQ

### Notes sur les statistiques

Les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux, dû à l'arrondissement. Les données inscrites en gris pâle ne sont estimées qu'avec une précision passable selon l'ISQ et doivent être interprétées prudemment. La lettre F indique des données trop peu fiables pour être publiées.

Évidemment, il n'est pas possible de déterminer si les dépenses culturelles des municipalités montérésiennes par domaine culturel sont plus élevées ou plus basses que celles de la moyenne des régions périphériques avec les données disponibles. Si elles sont dans la moyenne, comme c'est le cas pour le total des dépenses culturelles en services rendus, une comparaison avec les autres régions ne serait pas très avantageuse pour la Montérégie, du moins en ce qui a trait au domaine des arts et lettres.

Ces données concluent l'aperçu du financement de la culture en Montérégie.

## Conclusion

Plusieurs instances publiques financent donc les arts et la culture. En Montérégie, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, les conférences régionales des élus, les municipalités régionales de comté et les municipalités elles-mêmes participent au financement de la culture.

La part de la culture dans les budgets fédéraux et provinciaux est cependant relativement minime, tournant aux environs de 1,5 % du budget de programmes de ces deux entités. Cette proportion est plus élevée pour les municipalités, la moyenne québécoise s'approchant de 5 %.

Ce sont les bibliothèques qui représentent la plus grande dépense des instances publiques provincial et municipal. Elles représentent plus de 40 % des dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture en 2010-2011 et des dépenses culturelles municipales pour les régions périphériques en 2010.

Au total, la région a reçu un montant de 26 478 900 \$ de l'administration publique québécoise en 2010-2011 en dépenses culturelles. Tout comme en 2009-2010, ce montant paraît cependant moins impressionnant lorsqu'il est transformé en dollars par habitant, surtout lorsqu'on le compare aux montants accordés aux autres régions administratives québécoises. La Montérégie se retrouve, en effet, toujours en queue de peloton des dépenses culturelles de l'administration publique québécoise en dollars par habitant, se classant au 16<sup>e</sup> et avant-dernier rang avec 18,39 \$ par habitant, bien en deçà de la moyenne provinciale de 127,13 \$ par habitant.

Même si l'on retire les régions centrales (Montréal et Capitale-Nationale), de même que les sommes versées hors Québec, de l'équation, la moyenne des quinze régions restantes (incluant la Montérégie) est de 35,02 \$, près du double du montant par habitant versé en Montérégie en 2010-2011.

Donc, bien que les dépenses en culture de l'administration publique québécoise aient subi une légère hausse dans la région depuis 2009-2010, la Montérégie n'est toujours pas très choyée en ce qui a trait au financement public de la culture. Il faudra maintenant poursuivre le travail pour voir l'évolution dans les années à venir.

# Bibliographie

BERNIER, Serge, « Les dépenses culturelles des municipalités en 2009 », *Optique culture*, n° 5, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mai 2011, 20 p., [http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat\\_obs/pdf/optique\\_culture\\_05.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/optique_culture_05.pdf). Consulté le 5 août 2013.

BERNIER, Serge et PROVENÇAL, Marie-Hélène, « Les dépenses culturelles des municipalités en 2010 », *Optique culture*, n° 18, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mai 2013, 12 p., [http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat\\_obs/pdf/optique\\_culture\\_18.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/optique_culture_18.pdf). Consulté le 5 août 2013.

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, *L'art de s'investir en culture : guide à l'intention des gens d'affaires*, 36 p., [http://www.ccm.ca/documents/divers/guideInvestirCulture2011\\_fr.pdf](http://www.ccm.ca/documents/divers/guideInvestirCulture2011_fr.pdf). Consulté le 22 juillet 2011.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA, *Financement aux artistes et organismes artistiques 2009-2010 : Aperçu à l'échelle nationale*, 61 p., <http://canadacouncil.ca/~media/Files/Research%20-%20FR/Financement%20aux%20artistes%20et%20organismes%20artistiques%20-%20Apercu%20a%20lechelle%20nationale%20profils%20provinciaux%20et%20territoriaux/2009-10-NationalOverviewFR.pdf?mw=992%20target=.> Consulté le 6 janvier 2012.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA, *Financement aux artistes et organismes artistiques 2010-2011 : Aperçu à l'échelle nationale*, 66 p., <http://conseildesarts.ca/~media/Files/Research%20-%20FR/Financement%20aux%20artistes%20et%20organismes%20artistiques%20-%20Apercu%20a%20lechelle%20nationale%20profils%20provinciaux%20et%20territoriaux/2010-11-OVERVIEWFR.pdf>. Consulté le 28 mai 2013.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA, *Liste interrogeable des subventions*, 2009 et 2010, <http://www.canadacouncil.ca/canadacouncil/Templates/DbGrantRecipients.aspx?NRMODE=Published&NRNODEGUID=%7b29D1AE1E-2F1B-4CA4-A5B5-12BD28900F66%7d&NRORIGINALURL=%2fsubventions%2frecipients-fr%2f&NRCACHEHINT=NoModifyGuest>. Consulté le 11 novembre 2011.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2009-2010*, 140 p., [http://www.calq.gouv.qc.ca/publications/rapann\\_20092010a.pdf](http://www.calq.gouv.qc.ca/publications/rapann_20092010a.pdf). Consulté le 14 novembre 2011.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2010-2011*, 136 p., [http://www.calq.gouv.qc.ca/publications/rapann\\_20102011.pdf](http://www.calq.gouv.qc.ca/publications/rapann_20102011.pdf). Consulté le 29 juin 2012.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, « Subventions et bourses accordées aux organismes et aux artistes professionnels en 2009-2010 » dans *Annexes au Rapport annuel de gestion 2009-2010*, 88 p., [http://www.calq.gouv.qc.ca/publications/rapann\\_20092010b.pdf](http://www.calq.gouv.qc.ca/publications/rapann_20092010b.pdf). Consulté le 31 janvier 2011.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, « Subventions et bourses accordées aux organismes et aux artistes professionnels en 2010-2011 » dans *Appendices au Rapport annuel de gestion 2010-2011*, 89 p., [http://www.calq.gouv.qc.ca/publications/rapann\\_20102011appendices.pdf](http://www.calq.gouv.qc.ca/publications/rapann_20102011appendices.pdf). Consulté le 28 juin 2012.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST, *Rapport d'activités 2009-2010*, 46 p., [http://www.monteregie-est.org/cre\\_monteregie\\_fichiers/file/CRE\\_Rapport\\_Activite\\_Final%20%282%29.pdf](http://www.monteregie-est.org/cre_monteregie_fichiers/file/CRE_Rapport_Activite_Final%20%282%29.pdf). Consulté le 2 novembre 2011.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST, *Rapport d'activités 2010-2011*, 36 p., [http://www.monteregie-est.org/cre\\_monteregie\\_fichiers/file/Rapport\\_FINAL\\_COMPLET\\_13juin11.pdf](http://www.monteregie-est.org/cre_monteregie_fichiers/file/Rapport_FINAL_COMPLET_13juin11.pdf). Consulté le 15 août 2013.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL, *Rapport d'activités 2009-2010*, 29 p., [http://www.credelongueuil.org/pdf/Rapport%20d%27activit%C3%A9s\\_CR%C3%89\\_2009-2010.pdf](http://www.credelongueuil.org/pdf/Rapport%20d%27activit%C3%A9s_CR%C3%89_2009-2010.pdf). Consulté le 2 novembre 2011.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL, *Rapport d'activités 2010-2011*, 34 p.,  
[http://www.credelongueuil.org/pdf/RapportAnnuel\\_CRE\\_LR.pdf](http://www.credelongueuil.org/pdf/RapportAnnuel_CRE_LR.pdf). Consulté le 11 juillet 2013.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT, « Projets soutenus, 2009, Secteur Culture, Communications et Patrimoine », Site Internet de la CRÉ, [http://www.crevhsl.org/projets-soutenus?field\\_date\\_projet\\_value\[value\]\[year\]=2009&field\\_taxo\\_commission\\_tid=13](http://www.crevhsl.org/projets-soutenus?field_date_projet_value[value][year]=2009&field_taxo_commission_tid=13). Consulté le 16 août 2013.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT, « Projets soutenus, 2010, Secteur Culture, Communications et Patrimoine », Site Internet de la CRÉ, [http://www.crevhsl.org/projets-soutenus?field\\_date\\_projet\\_value\[value\]\[year\]=2010&field\\_taxo\\_commission\\_tid=13](http://www.crevhsl.org/projets-soutenus?field_date_projet_value[value][year]=2010&field_taxo_commission_tid=13). Consulté le 16 août 2013.

CUESTA, GILLESPIE et LILLIS, *Bright Stars: Charting the Impact of the Arts in Rural Minnesota*, 81 p.,  
[http://www.mcknight.org/stream\\_document.aspx?rRID=3169&pRID=3168](http://www.mcknight.org/stream_document.aspx?rRID=3169&pRID=3168). Consulté le 12 août 2011.

Groupe de travail sur la philanthropie culturelle, *Vivement, pour une culture philanthropique au Québec! : Rapport du Groupe de travail sur la philanthropie culturelle, Québec : ministère des Finances et de l'Économie*, 2013, 106 p.,  
[http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR\\_PhilanthropieCulturelle.pdf](http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_PhilanthropieCulturelle.pdf). Consulté le 12 juin 2013.

HILL STRATÉGIES, *Donateurs particuliers aux organismes artistiques et culturels au Canada en 2007*, février 2010, 19 p.,  
<http://www.hillstrategies.com/sites/default/files/Donateurs2007.pdf>. Consulté le 28 mai 2012.

HILL, Kelly, *Les bénévoles et donateurs du secteur des arts et de la culture au Canada en 2010*, Regards statistiques sur les arts, volume 11, numéro 3, mars 2013, 33 pages,  
[http://www.hillstrategies.com/sites/default/files/Benevoles\\_donateurs2010.pdf](http://www.hillstrategies.com/sites/default/files/Benevoles_donateurs2010.pdf). Consulté le 22 mars 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Contribution municipale et population des municipalités, selon la taille de leur population, Québec (23 mai 2013) », Banque de données des statistiques officielles sur le Québec,  
[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken2/Ken263\\_Liste\\_Total.p\\_tratr\\_reslt?p\\_iden\\_tran=REPERZXP0VO4590487809954}N^N&p\\_modi\\_url=1104015447&p\\_id\\_rapp=2486](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken2/Ken263_Liste_Total.p_tratr_reslt?p_iden_tran=REPERZXP0VO4590487809954}N^N&p_modi_url=1104015447&p_id_rapp=2486). Consulté le 5 août 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, par habitant, selon les régions administratives, 2009 à 2011 », 16 mai 2013,  
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2011\\_4\\_2.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2011_4_2.htm). Consulté le 1<sup>er</sup> août 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, régions administratives et ensemble du Québec, 2009 à 2011 », 16 mai 2013,  
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2011\\_4\\_1.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2011_4_1.htm). Consulté le 1<sup>er</sup> août 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec, 2009 », 13 mai 2011,  
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2009\\_2\\_29.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2009_2_29.htm). Consulté le 12 août 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec, 2010 », 15 mai 2013,  
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2010\\_2\\_29.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2010_2_29.htm). Consulté le 12 août 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et le type de région, Québec, 2009 », 13 mai 2011,  
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2009\\_3\\_17.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2009_3_17.htm). Consulté le 14 août 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et le type de région, Québec, 2010 », 15 mai 2013, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2010\\_3\\_17.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2010_3_17.htm). Consulté le 14 août 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, Québec, 2009 », 13 mai 2011, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2009\\_2\\_11.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2009_2_11.htm). Consulté le 12 août 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, Québec, 2010 », 15 mai 2013, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2010\\_2\\_11.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2010_2_11.htm). Consulté le 12 août 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles municipales selon le genre de dépenses, le domaine culturel et la source de financement, municipalités de régions périphériques, 2009 », 13 mai 2011, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2009\\_3\\_4.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2009_3_4.htm). Consulté le 5 août 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles municipales selon le genre de dépenses, le domaine culturel et la source de financement, municipalités de régions périphériques, 2010 », 15 mai 2013, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/depense\\_culture/adm\\_pub\\_munic/dep\\_cult\\_mun\\_2010\\_3\\_4.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2010_3_4.htm). Consulté le 5 août 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses externes de fonctionnement de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec (29 octobre 2013) », [http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p\\_afch\\_tabl\\_clie?p\\_no\\_client\\_cie=1247038651&p\\_param\\_id\\_raprt=2482](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=1247038651&p_param_id_raprt=2482). Consulté le 4 novembre 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses externes d'investissement de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec (29 octobre 2013) », [http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p\\_afch\\_tabl\\_clie?p\\_no\\_client\\_cie=1247038651&p\\_param\\_id\\_raprt=2483](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=1247038651&p_param_id_raprt=2483). Consulté le 4 novembre 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine, le secteur d'activité et la région administrative, Québec (29 octobre 2013) », [http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p\\_afch\\_tabl\\_clie?p\\_no\\_client\\_cie=1247038651&p\\_param\\_id\\_raprt=2474](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=1247038651&p_param_id_raprt=2474). Consulté le 4 novembre 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec (29 octobre 2013) », [http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p\\_afch\\_tabl\\_clie?p\\_no\\_client\\_cie=1247038651&p\\_param\\_id\\_raprt=2481](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=1247038651&p_param_id_raprt=2481). Consulté le 4 novembre 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Estimation de la population des municipalités du Québec au 1<sup>er</sup> juillet des années 1996 à 2012, selon le découpage géographique au 1<sup>er</sup> janvier 2013 », 6 février 2013, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons\\_regnl/regional/MUN\\_total.xls](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/MUN_total.xls). Consulté le 7 mai 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Estimation de la population des régions administratives selon l'âge et le sexe, au 1<sup>er</sup> juillet des années 1996 à 2012 (découpage géographique au 1<sup>er</sup> janvier 2013) », 6 février 2013, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons\\_regnl/regional/RA\\_groupes\\_age\\_et\\_sexe.xls](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/RA_groupes_age_et_sexe.xls). Consulté le 16 mai 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative et par industrie, 1997-2002 », 15 août 2011. Consulté le 22 novembre 2012. Ce document n'est plus disponible sur le site.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administratives et par industrie, 2007-201 », 22 août 2013,  
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm\\_finnc/conjn\\_econm/compt\\_econm/pib\\_industrie\\_ra\\_2007-2011.htm#Monteregie](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/compt_econm/pib_industrie_ra_2007-2011.htm#Monteregie). Consulté le 4 novembre 2013.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Agenda 21C - Culture aujourd'hui demain*, 2011, <http://www.agenda21c.gouv.qc.ca/wp-content/themes/agenda21c/pdf/A21C-Brochure.pdf>. Consulté le 9 décembre 2011.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Chiffres à l'appui - Données statistiques générales Culture et communications*, 2012,  
[http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Chiffres\\_appui\\_Donnees\\_statistiques\\_Mai2012.pdf](http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Chiffres_appui_Donnees_statistiques_Mai2012.pdf). Consulté le 12 juin 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Portraits statistiques régionaux en culture : Montérégie*, 2012, 158 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, « Institutions muséales financées 2009-2010 », <http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=4745>. Consulté le 3 décembre 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, « Institutions muséales financées 2010-2011 », <http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=4746>. Consulté le 18 janvier 2013.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Formulaire codifié pour tous les organismes », 2009,  
[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances\\_indicateurs\\_fiscalite/information\\_financiere/publications\\_electroniques/2009/organismes\\_municipaux/A1\\_Formulaire\\_codifie\\_RF2009.xls](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2009/organismes_municipaux/A1_Formulaire_codifie_RF2009.xls). Consulté le 30 novembre 2012.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Formulaire codifié pour tous les organismes », 2010,  
[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances\\_indicateurs\\_fiscalite/information\\_financiere/publications\\_electroniques/2010/rapports\\_org\\_muni/Formulaire\\_codifie\\_RF%202010.xls](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2010/rapports_org_muni/Formulaire_codifie_RF%202010.xls). Consulté le 30 novembre 2012.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, *Municipalités locales - Analyse des charges consolidées*, 2009,  
[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances\\_indicateurs\\_fiscalite/information\\_financiere/publications\\_electroniques/2009/organismes\\_municipaux/B3\\_10\\_Munloc\\_Donnees\\_detaillees\\_selon\\_codes\\_bruts\\_Analyse\\_charges.xls](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2009/organismes_municipaux/B3_10_Munloc_Donnees_detaillees_selon_codes_bruts_Analyse_charges.xls). Consulté le 30 novembre 2012.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, *Municipalités locales - Analyse des charges consolidées et non consolidées*, 2010,  
[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances\\_indicateurs\\_fiscalite/information\\_financiere/publications\\_electroniques/2010/rapports\\_org\\_muni/B3\\_9\\_Munloc\\_dd\\_Analyse\\_charges.xls](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2010/rapports_org_muni/B3_9_Munloc_dd_Analyse_charges.xls). Consulté le 30 novembre 2012.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, *Données détaillées de tous les postes comptables - Municipalités régionales de comté*, 2009,  
[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances\\_indicateurs\\_fiscalite/information\\_financiere/publications\\_electroniques/2009/organismes\\_municipaux/C3\\_1\\_MRC\\_Donnees\\_detaillees\\_selon\\_codes\\_bruts.xls](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2009/organismes_municipaux/C3_1_MRC_Donnees_detaillees_selon_codes_bruts.xls). Consulté le 30 novembre 2012.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, *Données détaillées de tous les postes comptables - Municipalités régionales de comté*, 2010,  
[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances\\_indicateurs\\_fiscalite/information\\_financiere/publications\\_electroniques/2010/rapports\\_org\\_muni/C3\\_1\\_RF2010\\_MRC\\_DonneesDetaillees.xls](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2010/rapports_org_muni/C3_1_RF2010_MRC_DonneesDetaillees.xls). Consulté le 30 novembre 2012.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, décembre 2012, 584 p.  
[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/finances\\_indicateurs\\_fiscalite/information\\_financiere/manuel\\_information\\_financiere/manuel\\_2012\\_complet.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/manuel_information_financiere/manuel_2012_complet.pdf). Consulté le 4 novembre 2013.

MINISTÈRES DES FINANCES DU QUÉBEC, *Comptes publics 2010-2011*, volume 1, « États financiers consolidés du gouvernement du Québec : année financière terminée le 31 mars 2011 », 192 p.,  
[http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR\\_vol1-2010-2011.pdf](http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol1-2010-2011.pdf).

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN, « Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine : 2009-2010 », <http://www.pch.gc.ca/fra/1290192925372>. Consulté le 28 mai 2013.

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN, « Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine : 2010-2011 ». Données non publiées, transmises sur demande.

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN, « Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts », <http://www.pch.gc.ca/fra/1267717898385#a4-1>. Consulté le 5 juillet 2012.

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN, « Fonds du Canada pour la présentation des arts », <http://www.pch.gc.ca/fra/1267553110077/1268404392232#a6>. Consulté le 5 juillet 2012.

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN, « Fonds du Canada pour l'investissement en culture : Récipiendaires Incitatifs aux fonds de dotation », <http://www.pch.gc.ca/fra/1290026739535/1290026739537>. Consulté le 28 mai 2013.

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN, « Programme d'aide aux musées : Liste des projets approuvés en 2009-2010 », <http://www.pch.gc.ca/fra/1350568818672>. Consulté le 4 juillet 2013.

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN, « Programme d'aide aux musées : Liste des projets approuvés en 2010-2011 », <http://www.pch.gc.ca/fra/1350569445620>. Consulté le 4 juillet 2013.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, *Rapport annuel d'activités 2009*, [http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/sites/default/files/PDF/Communication/rapportannuel09\\_mrc-web.pdf](http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/sites/default/files/PDF/Communication/rapportannuel09_mrc-web.pdf). Consulté le 7 novembre 2011.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, « Organismes bénéficiaires du fonds culturel 2010-2012 », [http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/sites/default/files/PDF/Culture/organismes\\_beneficiaires\\_fonds\\_culturel\\_2010-2012.pdf](http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/sites/default/files/PDF/Culture/organismes_beneficiaires_fonds_culturel_2010-2012.pdf). Consulté le 12 juillet 2013.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI, « Fonds culturel 2010 », <http://www.mrcbm.qc.ca/common/documentsContenu/projetsacceptes2010.pdf>. Consulté le 12 juillet 2013.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI, « Pour une 8<sup>e</sup> année consécutive, la MRC soutient le milieu grâce au Fonds culturel », communiqué de presse, 18 mars 2009,

REGIONAL CITIES EAST, *Bigger Thinking for Smaller Cities : How arts and culture can tackle economic, social and democratic engagement challenges in smaller cities*, 2010, 36 p.,  
[http://www.artscouncil.org.uk/media/uploads/6751\\_RCE\\_BiggerThinking\\_LR.pdf](http://www.artscouncil.org.uk/media/uploads/6751_RCE_BiggerThinking_LR.pdf). Consulté le 20 juillet 2011.

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA, « Budget principal des dépenses de 2009-2010 : Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement », <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20092010/me-bd/part-i-fra.asp>. Consulté le 6 janvier 2012.

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA, « Budget principal des dépenses de 2010-2011 : Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement », <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20102011/me-bpd/part-i-fra.asp>. Consulté le 28 mai 2013.

STANLEY, Dick, « Au-delà de l'aspect économique : Élaboration d'indicateurs des effets sociaux de la culture », Colloque international sur les statistiques culturelles, Montréal, octobre 2002, 17 p., <http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/symposium2002/Stanley.pdf>. Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2011.

STANLEY, Dick, « The Social Effects of Culture » dans *Canadian Journal of Communications*, vol. 31, 2006, p. 7 à 15, <http://www.cjc-online.ca/index.php/journal/article/view/1744/1857>. Consulté le 25 octobre 2011.

TÉLÉFILM CANADA, *Rapports d'investissements*, 2009-2010 et 2010-2011, <http://www.telefilm.ca/fr/telefilm/rapports-d-investissements>. Consulté le 14 juillet 2011.

TEMPO LAC-BROME, « Une politique culturelle pour janvier 2011 », *Tempo*, décembre 2010, trad. Michel Morin, <http://www.tempolacbrome.ca/fr/tempo-archives/170-council-expected-to-adopt-cultural-policy-jan-2011>. Consulté le 31 juillet 2013.

UNESCO, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Ville de Mexico, 1982, 6 p., [http://portal.unesco.org/culture/fr/files/12762/11295422481mexico\\_fr.pdf/mexico\\_fr.pdf](http://portal.unesco.org/culture/fr/files/12762/11295422481mexico_fr.pdf/mexico_fr.pdf). Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2012.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION, Procès-verbal de la séance du 19 janvier 2009, [http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202009/19%20janvier%202009\\_pv.pdf](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202009/19%20janvier%202009_pv.pdf). Consulté le 1<sup>er</sup> août 2013.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION, Procès-verbal de la séance du 2 février 2009, [http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202009/2%20fev%202009\\_pv.pdf](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202009/2%20fev%202009_pv.pdf). Consulté le 1<sup>er</sup> août 2013.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION, Procès-verbal de la séance du 16 mars 2009, <http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202009/16%20mars%202009.pdf>. Consulté le 1<sup>er</sup> août 2013.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION, Procès-verbal de la séance du 23 novembre 2009, [http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202009/23%20nov%202009\\_pv.pdf](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202009/23%20nov%202009_pv.pdf). Consulté le 1<sup>er</sup> août 2013.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION, Procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2010, [http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202010/1%20mars%202010\\_pv.pdf](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202010/1%20mars%202010_pv.pdf). Consulté le 1<sup>er</sup> août 2013.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION, Procès-verbal de la séance du 7 juin 2010, [http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202010/7%20juin%202010\\_pv.pdf](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202010/7%20juin%202010_pv.pdf). Consulté le 1<sup>er</sup> août 2013.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION, Procès-verbal de la séance du 7 septembre 2010, [http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202010/7%20SEPT%202010\\_pv.pdf](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202010/7%20SEPT%202010_pv.pdf). Consulté le 1<sup>er</sup> août 2013.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION, Procès-verbal de la séance du 18 octobre 2010, [http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202010/18%20octobre%202010\\_pv.pdf](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/services/proces%20verbaux%202010/18%20octobre%202010_pv.pdf). Consulté le 1<sup>er</sup> août 2013.

## Annexe 1 : Tableaux statistiques

Tableau 33 : Montants et pourcentages des dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine et le secteur d'activité pour la Montérégie, 2009-2010 et 2010-2011

Domaines et secteurs d'activité	2009-2010		2010-2011	
	\$	%	\$	%
<b>Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques</b>	<b>900 600 \$</b>	<b>3,6 %</b>	<b>968 600 \$</b>	<b>3,7 %</b>
..Arts visuels	454 000 \$	1,8 %	515 200 \$	1,9 %
..Métiers d'art	279 900 \$	1,1 %	289 600 \$	1,1 %
..Arts médiatiques	166 700 \$	0,7 %	163 800 \$	0,6 %
<b>Arts de la scène</b>	<b>2 494 600 \$</b>	<b>9,9 %</b>	<b>2 357 700 \$</b>	<b>8,9 %</b>
..Théâtre	777 900 \$	3,1 %	846 500 \$	3,2 %
..Musique et opéra	563 100 \$	2,2 %	678 200 \$	2,6 %
..Danse	19 400 \$	0,1 %	2 300 \$	0,01 %
..Variétés	1 134 200 \$	4,5 %	830 700 \$	3,1 %
<b>Patrimoine, institutions muséales et archives</b>	<b>3 428 900 \$</b>	<b>13,6 %</b>	<b>3 432 200 \$</b>	<b>13,0 %</b>
..Patrimoine	732 000 \$	2,9 %	471 800 \$	1,8 %
..Institutions muséales	2 598 000 \$	10,3 %	2 651 400 \$	10,0 %
..Archives	98 900 \$	0,4 %	309 000 \$	1,2 %
<b>Bibliothèques</b>	<b>11 402 000 \$</b>	<b>45,3 %</b>	<b>12 055 100 \$</b>	<b>45,5 %</b>
..Nationale	-	0,0 %	-	
..Publiques	5 645 300 \$	22,4 %	6 029 900 \$	22,8 %
..Scolaires	2 773 500 \$	11,0 %	3 124 500 \$	11,8 %
..Collégiales et universitaires	2 983 200 \$	11,9 %	2 900 700 \$	11,0 %
<b>Livres et périodiques</b>	<b>661 100 \$</b>	<b>2,6 %</b>	<b>630 400 \$</b>	<b>2,4 %</b>
..Livres	600 600 \$	2,4 %	580 700 \$	2,2 %
..Périodiques	60 500 \$	0,2 %	49 800 \$	0,2 %
<b>Enregistrement sonore</b>	<b>118 700 \$</b>	<b>0,5 %</b>	<b>144 900 \$</b>	<b>0,5 %</b>
<b>Cinéma et audiovisuel</b>	<b>704 800 \$</b>	<b>2,8 %</b>	<b>863 300 \$</b>	<b>3,3 %</b>
<b>Radio et télévision</b>	<b>392 800 \$</b>	<b>1,6 %</b>	<b>537 400 \$</b>	<b>2,0 %</b>
<b>Multimédia</b>	<b>-</b>	<b>0,0 %</b>	<b>-</b>	
<b>Enseignement des arts</b>	<b>27 400 \$</b>	<b>0,1 %</b>	<b>19 800 \$</b>	<b>0,1 %</b>
<b>Relations interculturelles</b>	<b>144 000 \$</b>	<b>0,6 %</b>	<b>186 100 \$</b>	<b>0,7 %</b>
<b>Langue française</b>	<b>435 000 \$</b>	<b>1,7 %</b>	<b>342 300 \$</b>	<b>1,3 %</b>
<b>Activités multidisciplinaires</b>	<b>4 337 800 \$</b>	<b>17,2 %</b>	<b>4 824 800 \$</b>	<b>18,2 %</b>
..Festivals et événements à caractère culturel	523 900 \$	2,1 %	834 500 \$	3,2 %
..Autres activités multidisciplinaires	3 813 900 \$	15,2 %	3 990 300 \$	15,1 %
<b>Autres activités culturelles</b>	<b>100 400 \$</b>	<b>0,4 %</b>	<b>116 500 \$</b>	<b>0,4 %</b>
<b>Total</b>	<b>25 147 800 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>26 478 900 \$</b>	<b>100 %</b>

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

**Tableau 34 : Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie**

<b>Années</b>	<b>\$ courants</b>	<b>\$ constants (2010)</b>
<b>1993-1994</b>	14 522 500 \$	19 760 123 \$
<b>1994-1995</b>	13 960 000 \$	18 994 754 \$
<b>1995-1996</b>	13 331 800 \$	17 664 255 \$
<b>1996-1997</b>	14 488 700 \$	18 916 707 \$
<b>1997-1998</b>	14 784 600 \$	18 983 100 \$
<b>1998-1999</b>	18 269 600 \$	23 226 778 \$
<b>1999-2000</b>	18 450 200 \$	23 077 645 \$
<b>2000-2001</b>	19 470 000 \$	23 690 199 \$
<b>2001-2002</b>	17 923 500 \$	21 101 426 \$
<b>2002-2003</b>	16 282 200 \$	18 938 855 \$
<b>2003-2004</b>	18 496 500 \$	20 968 715 \$
<b>2004-2005</b>	19 698 100 \$	21 778 489 \$
<b>2005-2006</b>	18 745 800 \$	20 376 632 \$
<b>2006-2007</b>	19 455 400 \$	20 645 822 \$
<b>2007-2008</b>	23 867 800 \$	24 784 972 \$
<b>2008-2009</b>	24 361 700 \$	24 530 585 \$
<b>2009-2010</b>	25 147 800 \$	25 388 135 \$
<b>2010-2011</b>	26 478 900 \$	26 478 900 \$

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, compilation du CMCC

Tableau 35 : Dépenses culturelles des municipalités en services rendus selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, 2009 et 2010

	Années	Toutes les municipalités	400 000 habitants et plus	200 000 à 399 999 habitants	100 000 à 199 999 habitants	25 000 à 99 999 habitants	10 000 à 24 999 habitants	5 000 à 9 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
<b>Services rendus</b>	<b>2009</b>	<b>550 878 527 \$</b>	<b>249 066 249 \$</b>	<b>47 317 538 \$</b>	<b>47 076 481 \$</b>	<b>99 993 957 \$</b>	<b>50 854 105 \$</b>	<b>23 153 283 \$</b>	<b>33 416 914 \$</b>
	<b>2010</b>	<b>584 029 215 \$</b>	<b>272 357 719 \$</b>	<b>51 967 304 \$</b>	<b>49 162 560 \$</b>	<b>100 148 548 \$</b>	<b>54 739 617 \$</b>	<b>23 056 325 \$</b>	<b>32 597 142 \$</b>
Salaires et avantages sociaux	2009	245 005 861 \$	115 661 052 \$	25 461 395 \$	17 224 092 \$	41 628 049 \$	24 310 576 \$	8 591 002 \$	F
	2010	260 996 815 \$	124 356 530 \$	25 687 768 \$	18 475 698 \$	44 868 853 \$	27 023 691 \$	8 679 783 \$	11 904 491 \$
Subventions octroyées	2009	83 192 831 \$	46 199 650 \$	4 990 491 \$	11 910 062 \$	11 288 905 \$	3 147 747 \$	2 200 020 \$	F
	2010	88 661 280 \$	49 597 097 \$	5 197 779 \$	12 740 321 \$	12 129 695 \$	3 341 687 \$	2 232 163 \$	F
Cachets d'artistes et honoraires	2009	39 966 559 \$	20 989 003 \$	2 722 337 \$	4 456 430 \$	4 797 357 \$	2 636 979 \$	1 742 973 \$	F
	2010	46 369 580 \$	25 229 730 \$	2 760 424 \$	3 919 909 \$	7 471 526 \$	2 872 712 \$	1 645 696 \$	F
Achat de biens et services	2009	91 188 212 \$	42 864 429 \$	5 620 735 \$	7 004 833 \$	17 417 245 \$	8 102 701 \$	4 199 670 \$	F
	2010	93 258 486 \$	43 706 856 \$	6 512 490 \$	6 553 244 \$	16 718 400 \$	9 256 722 \$	4 360 967 \$	6 149 807 \$
Entretien des immeubles et autres services municipaux	2009	68 686 187 \$	17 950 581 \$	7 359 364 \$	5 341 599 \$	19 884 370 \$	7 735 635 \$	4 282 426 \$	F
	2010	67 564 698 \$	19 999 315 \$	9 892 327 \$	5 933 246 \$	14 045 394 \$	7 696 910 \$	4 123 179 \$	5 874 327 \$
Autres dépenses	2009	22 838 877 \$	5 401 534 \$	1 163 215 \$	1 139 464 \$	4 978 030 \$	4 920 468 \$	2 137 191 \$	F
	2010	27 178 356 \$	9 468 191 \$	1 916 516 \$	1 540 142 \$	4 914 680 \$	4 547 894 \$	2 014 537 \$	2 776 394 \$

Source : ISQ, OCCQ

F : données non fiables

Gris pâle : données dont l'estimation n'est que passable selon l'ISQ

**Tableau 36 : Répartition du soutien financier octroyé par le CALQ par région administrative,  
2009-2010 et 2010-2011**

Régions administratives	Années	Soutien financier (sans Placements Culture)	Placements Culture	Total CALQ
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	2009-2010	1 186 758 \$	520 000 \$	<b>1 706 758 \$</b>
	2010-2011	1 231 159 \$	717 500 \$	<b>1 948 659 \$</b>
<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>	2009-2010	1 513 658 \$	87 500 \$	<b>1 601 158 \$</b>
	2010-2011	1 541 476 \$	290 000 \$	<b>1 831 476 \$</b>
<b>Capitale-Nationale</b>	2009-2010	12 855 984 \$	1 446 461 \$	<b>14 302 445 \$</b>
	2010-2011	13 307 545 \$	1 752 500 \$	<b>15 060 045 \$</b>
<b>Mauricie</b>	2009-2010	1 105 645 \$		<b>1 105 645 \$</b>
	2010-2011	1 088 503 \$	110 000 \$	<b>1 198 503 \$</b>
<b>Estrie</b>	2009-2010	1 342 328 \$	437 500 \$	<b>1 779 828 \$</b>
	2010-2011	1 311 041 \$	240 000 \$	<b>1 551 041 \$</b>
<b>Montréal</b>	2009-2010	54 922 957 \$	5 492 430 \$	<b>60 415 387 \$</b>
	2010-2011	49 181 480 \$	3 337 740 \$	<b>52 519 220 \$</b>
<b>Outaouais</b>	2009-2010	499 060 \$		<b>499 060 \$</b>
	2010-2011	657 647 \$	310 000 \$	<b>967 647 \$</b>
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	2009-2010	502 889 \$	430 000 \$	<b>932 889 \$</b>
	2010-2011	550 668 \$	257 000 \$	<b>807 668 \$</b>
<b>Côte-Nord</b>	2009-2010	241 514 \$		<b>241 514 \$</b>
	2010-2011	256 383 \$		<b>256 383 \$</b>
<b>Nord-du-Québec</b>	2009-2010	76 000 \$		<b>76 000 \$</b>
	2010-2011	70 000 \$		<b>70 000 \$</b>
<b>Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine</b>	2009-2010	521 716 \$	760 000 \$	<b>1 281 716 \$</b>
	2010-2011	637 252 \$	490 000 \$	<b>1 127 252 \$</b>
<b>Chaudière-Appalaches</b>	2009-2010	341 017 \$	505 000 \$	<b>846 017 \$</b>
	2010-2011	459 623 \$	435 000 \$	<b>894 623 \$</b>
<b>Laval</b>	2009-2010	559 489 \$	265 000 \$	<b>824 489 \$</b>
	2010-2011	651 588 \$	20 000 \$	<b>671 588 \$</b>
<b>Lanaudière</b>	2009-2010	859 735 \$	920 000 \$	<b>1 779 735 \$</b>
	2010-2011	969 203 \$	100 000 \$	<b>1 069 203 \$</b>
<b>Laurentides</b>	2009-2010	607 871 \$	460 000 \$	<b>1 067 871 \$</b>
	2010-2011	924 974 \$	250 000 \$	<b>1 174 974 \$</b>
<b>Montérégie</b>	2009-2010	1 796 977 \$	719 000 \$	<b>2 515 977 \$</b>
	2010-2011	2 129 241 \$	650 000 \$	<b>2 779 241 \$</b>
<b>Centre-du-Québec</b>	2009-2010	687 493 \$	45 000 \$	<b>732 493 \$</b>
	2010-2011	728 979 \$	325 000 \$	<b>1 053 979 \$</b>
<b>Hors Québec</b>	2009-2010	73 267 \$		<b>73 267 \$</b>
	2010-2011	71 700 \$		<b>71 700 \$</b>
<b>Total</b>	<b>2009-2010</b>	<b>79 694 358 \$</b>	<b>12 087 891 \$</b>	<b>91 708 982 \$</b>
	<b>2010-2011</b>	<b>75 768 462 \$</b>	<b>9 284 740 \$</b>	<b>85 053 202 \$</b>

Source : CALQ, Rapports annuels de gestion 2009-2010 et 2010-2011

Tableau 37 : Répartition du soutien financier octroyé par MPC pour divers programmes par région administrative, 2009-2010 et 2010-2011<sup>112</sup>

Régions administratives	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine		Fonds du Canada pour la présentation des arts		Programme d'aide aux musées		Total	
	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	475 939 \$	319 000 \$	276 250 \$	273 250 \$	86 097 \$	- \$	838 286 \$	592 250 \$
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	327 000 \$	413 500 \$	102 000 \$	142 000 \$	105 550 \$	202 547 \$	534 550 \$	758 047 \$
<b>Capitale-Nationale</b>	639 750 \$	412 900 \$	1 370 500 \$	1 419 350 \$	86 967 \$	278 658 \$	2 097 217 \$	2 110 908 \$
<b>Mauricie</b>	416 970 \$	363 200 \$	236 000 \$	229 500 \$	181 935 \$	17 252 \$	834 905 \$	609 952 \$
<b>Estrie</b>	333 500 \$	286 500 \$	236 000 \$	231 000 \$	114 886 \$	210 804 \$	684 386 \$	728 304 \$
<b>Montréal</b>	627 565 \$	588 500 \$	5 381 850 \$	5 410 000 \$	364 592 \$	831 353 \$	6 374 007 \$	6 829 853 \$
<b>Outaouais</b>	213 800 \$	244 800 \$	58 000 \$	45 000 \$	- \$	- \$	271 800 \$	289 800 \$
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	136 300 \$	234 130 \$	227 000 \$	222 000 \$	- \$	11 911 \$	363 300 \$	468 041 \$
<b>Côte-Nord</b>	20 600 \$	26 900 \$	179 000 \$	186 000 \$	- \$	- \$	199 600 \$	212 900 \$
<b>Nord-du-Québec</b>	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	99 375 \$	- \$	99 375 \$
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	428 448 \$	274 200 \$	243 000 \$	243 000 \$	- \$	36 029 \$	671 448 \$	553 229 \$
<b>Chaudière-Appalaches</b>	315 150 \$	274 900 \$	175 500 \$	173 000 \$	72 863 \$	142 446 \$	563 513 \$	590 346 \$
<b>Laval</b>	13 400 \$	25 500 \$	22 500 \$	7 500 \$	- \$	- \$	35 900 \$	33 000 \$
<b>Lanaudière</b>	76 900 \$	146 300 \$	540 500 \$	535 500 \$	44 082 \$	160 315 \$	661 482 \$	842 115 \$
<b>Laurentides</b>	62 800 \$	37 000 \$	185 000 \$	185 000 \$	- \$	198 735 \$	247 800 \$	420 735 \$
<b>Montérégie</b>	301 600 \$	494 900 \$	344 000 \$	314 000 \$	59 161 \$	321 206 \$	704 761 \$	1 130 106 \$
<b>Centre-du-Québec</b>	122 600 \$	337 100 \$	214 000 \$	125 000 \$	20 920 \$	68 592 \$	357 520 \$	530 692 \$
<b>Total</b>	<b>4 512 322 \$</b>	<b>4 479 330 \$</b>	<b>9 791 100 \$</b>	<b>9 741 100 \$</b>	<b>1 137 053 \$</b>	<b>2 579 223 \$</b>	<b>15 440 475 \$</b>	<b>16 799 653 \$</b>

<sup>112</sup> Tableau compilé à partir des données disponibles sur le site du ministère du Patrimoine canadien et certaines données qui nous ont été transmises sur demande par le Ministère.

**Tableau 38 : Nombre de subventions accordées par certains fonds de MPC par région administrative, 2009-2010 et 2010-2011**

Régions administratives	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine		Fonds du Canada pour la présentation des arts		Programme d'aide aux musées		Total	
	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	20	18	8	8	2		30	26
<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>	20	21	5	5	2	5	27	31
<b>Capitale-Nationale</b>	19	17	15	17	3	4	37	38
<b>Mauricie</b>	13	15	5	5	3	1	21	21
<b>Estrie</b>	15	14	9	9	2	4	26	27
<b>Montréal</b>	26	21	61	60	10	16	97	97
<b>Outaouais</b>	7	10	3	2			10	12
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	10	14	7	7		1	17	22
<b>Côte-Nord</b>	1	3	6	7			7	10
<b>Nord-du-Québec</b>						1	0	1
<b>Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine</b>	16	10	8	8		2	24	20
<b>Chaudière-Appalaches</b>	29	26	6	6	3	3	38	35
<b>Laval</b>	1	2	1	1			2	3
<b>Lanaudière</b>	4	13	6	6	2	3	12	22
<b>Laurentides</b>	7	3	4	4		2	11	9
<b>Montérégie</b>	22	21	11	9	2	3	35	33
<b>Centre-du-Québec</b>	10	14	5	4	1	2	16	20
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>222</b>	<b>160</b>	<b>158</b>	<b>30</b>	<b>47</b>	<b>410</b>	<b>427</b>

Tableau 39 : Population du Québec par région administrative, estimation au 1<sup>er</sup> juillet 2009 et 1<sup>er</sup> juillet 2010<sup>113</sup>

Régions administratives	Population 2009	Population 2010
Bas-Saint-Laurent	200 383	199 877
Saguenay–Lac-Saint-Jean	272 145	271 660
Capitale-Nationale	686 631	693 946
Mauricie	261 272	261 846
Estrie	307 174	309 917
Montréal	1 920 906	1 946 304
Outaouais	358 122	363 259
Abitibi-Témiscamingue	145 157	145 415
Côte-Nord	95 184	95 098
Nord-du-Québec	41 421	41 890
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	93 447	93 040
Chaudière-Appalaches	401 191	403 093
Laval	391 147	397 800
Lanaudière	456 861	463 193
Laurentides	540 407	547 707
Montérégie	1 424 319	1 439 625
Centre-du-Québec	230 036	231 417
<b>Total pour le Québec</b>	<b>7 825 803</b>	<b>7 905 087</b>

Source : ISQ

<sup>113</sup> Données en date du 6 février 2013.

Tableau 40 : Population des municipalités montérégiennes, estimée au 1<sup>er</sup> juillet 2009 et 1<sup>er</sup> juillet 2010<sup>114</sup>

Municipalités	2009	2010
Abercorn	353	361
Acton Vale	7 473	7 451
Akwesasne (partie québécoise)	3 094	3 126
Ange-Gardien	2 179	2 274
Beauharnois	12 074	12 175
Bedford	2 604	2 588
Bedford (Canton)	733	730
Beloil	19 819	20 104
Béthanie	330	330
Bolton-Ouest	763	756
Boucherville	40 676	41 084
Brigham	2 508	2 513
Brome	278	277
Bromont	7 068	7 346
Brossard	76 681	78 481
Calixa-Lavallée	528	515
Candiac	18 453	19 103
Carignan	8 027	8 016
Chambly	24 099	24 783
Châteauguay	44 711	45 627
Contrecoeur	5 862	6 078
Coteau-du-Lac	6 734	6 770
Cowansville	12 268	12 244
Delson	7 691	7 654
Dundee	419	416
Dunham	3 400	3 475
East Farnham	477	477
Elgin	483	466
Farnham	7 774	7 953
Franklin	1 669	1 674
Frelighsburg	1 070	1 115
Godmanchester	1 375	1 382
Granby	61 077	62 152
Havelock	760	752
Hemmingford	734	705
Hemmingford (Canton)	1 715	1 646
Henryville	1 518	1 518

<sup>114</sup> Données en date du 6 février 2013.

Municipalités	2009	2010
Hinchinbrooke	2 247	2 244
Howick	620	626
Hudson	5 094	4 917
Huntingdon	2 444	2 443
Kahnawake	9 795	9 890
La Prairie	23 182	23 607
La Présentation	2 343	2 371
Lac-Brome	5 604	5 609
Lacolle	2 544	2 555
Léry	2 358	2 356
Les Cèdres	5 899	5 851
Les Coteaux	4 133	4 288
L'Île-Cadieux	133	132
L'Île-Perrot	10 184	10 439
Longueuil	233 244	234 770
Marieville	8 497	8 952
Massueville	503	504
McMasterville	5 556	5 610
Mercier	11 009	11 424
Mont-Saint-Grégoire	2 956	2 979
Mont-Saint-Hilaire	16 927	17 268
Napierville	3 622	3 619
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	10 392	10 487
Notre-Dame-de-Stanbridge	707	697
Noyan	1 391	1 388
Ormstown	3 591	3 552
Otterburn Park	8 499	8 469
Pike River	538	536
Pincourt	13 373	13 576
Pointe-des-Cascades	1 187	1 193
Pointe-Fortune	524	529
Richelieu	5 440	5 413
Rigaud	7 368	7 574
Rivière-Beaudette	1 800	1 851
Rougemont	2 675	2 667
Roxton	1 026	1 026
Roxton Falls	1 317	1 315
Roxton Pond	3 874	3 818
Saint-Aimé	506	504
Saint-Alexandre	2 405	2 387
Saint-Alphonse-de-Granby	3 070	3 072

Municipalités	2009	2010
Saint-Amable	9 715	10 246
Saint-Anicet	2 660	2 685
Saint-Antoine-sur-Richelieu	1 658	1 658
Saint-Armand	1 137	1 143
Saint-Barnabé-Sud	871	877
Saint-Basile-le-Grand	16 288	16 446
Saint-Bernard-de-Lacolle	1 456	1 414
Saint-Bernard-de-Michaudville	526	539
Saint-Blaise-sur-Richelieu	1 960	1 950
Saint-Bruno-de-Montarville	25 423	25 743
Saint-Césaire	5 384	5 446
Saint-Charles-sur-Richelieu	1 709	1 702
Saint-Chrysostome	2 605	2 595
Saint-Clet	1 745	1 742
Saint-Constant	24 830	24 736
Saint-Cyprien-de-Napierville	1 649	1 630
Saint-Damase	2 525	2 544
Saint-David	807	792
Saint-Denis-sur-Richelieu	2 299	2 286
Saint-Dominique	2 241	2 253
Sainte-Angèle-de-Monnoir	1 690	1 702
Sainte-Anne-de-Sabrevois	1 935	1 974
Sainte-Anne-de-Sorel	2 820	2 812
Sainte-Barbe	1 476	1 438
Sainte-Brigide-d'Iberville	1 257	1 271
Sainte-Catherine	16 556	16 756
Sainte-Cécile-de-Milton	2 049	1 948
Sainte-Christine	736	739
Sainte-Clotilde	1 869	1 922
Saint-Édouard	1 263	1 228
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 555	1 630
Sainte-Julie	28 951	29 061
Sainte-Justine-de-Newton	943	956
Sainte-Madeleine	2 308	2 321
Sainte-Marie-Madeleine	2 785	2 779
Sainte-Marthe	1 062	1 062
Sainte-Martine	4 662	4 770
Sainte-Sabine	1 084	1 082
Saint-Étienne-de-Beauharnois	794	799
Sainte-Victoire-de-Sorel	2 428	2 445
Saint-Georges-de-Clarenceville	1 134	1 131

Municipalités	2009	2010
Saint-Gérard-Majella	252	255
Saint-Hugues	1 331	1 285
Saint-Hyacinthe	52 374	52 766
Saint-Ignace-de-Stanbridge	639	651
Saint-Isidore	2 584	2 598
Saint-Jacques-le-Mineur	1 595	1 583
Saint-Jean-Baptiste	3 070	3 112
Saint-Jean-sur-Richelieu	91 314	91 873
Saint-Joachim-de-Shefford	1 157	1 179
Saint-Joseph-de-Sorel	1 616	1 581
Saint-Jude	1 233	1 243
Saint-Lambert	21 952	21 944
Saint-Lazare	18 533	18 779
Saint-Liboire	2 928	2 938
Saint-Louis	701	703
Saint-Louis-de-Gonzague	1 459	1 476
Saint-Marcel-de-Richelieu	549	547
Saint-Marc-sur-Richelieu	1 931	1 981
Saint-Mathias-sur-Richelieu	4 534	4 503
Saint-Mathieu	1 961	1 951
Saint-Mathieu-de-Beloeil	2 485	2 541
Saint-Michel	2 834	2 895
Saint-Nazaire-d'Acton	866	867
Saint-Ours	1 683	1 681
Saint-Patrice-de-Sherrington	2 135	2 178
Saint-Paul-d'Abbotsford	3 007	2 947
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	1 992	1 998
Saint-Philippe	5 551	5 599
Saint-Pie	5 062	5 096
Saint-Polycarpe	1 792	1 836
Saint-Rémi	6 693	6 833
Saint-Robert	1 744	1 723
Saint-Roch-de-Richelieu	2 057	2 053
Saint-Sébastien	673	668
Saint-Simon	1 263	1 237
Saint-Stanislas-de-Kostka	1 630	1 617
Saint-Télesphore	750	774
Saint-Théodore-d'Acton	1 516	1 494
Saint-Urbain-Premier	1 089	1 117
Saint-Valentin	482	471
Saint-Valérien-de-Milton	1 668	1 692

Municipalités	2009	2010
Saint-Zotique	6 130	6 385
Salaberry-de-Valleyfield	39 856	39 886
Shefford	7 105	7 145
Sorel-Tracy	34 106	33 957
Stanbridge East	834	826
Stanbridge Station	302	299
Sutton	3 914	3 992
Terrasse-Vaudreuil	1 938	1 919
Très-Saint-Rédempteur	795	818
Très-Saint-Sacrement	1 246	1 255
Upton	1 941	1 956
Varenes	20 679	20 707
Vaudreuil-Dorion	29 826	31 231
Vaudreuil-sur-le-Lac	1 358	1 347
Venise-en-Québec	1 384	1 386
Verchères	5 398	5 471
Warden	362	358
Waterloo	3 922	3 909
Yamaska	1 639	1 635
<b>Total</b>	<b>1 424 319</b>	<b>1 439 625</b>

Source : ISQ

## **Annexe 2 : Information complémentaire**

### **Les différents types de régions**

L'ISQ regroupe les régions en quatre types différents :

1. Régions centrales
2. Régions périphériques
3. Régions intermédiaires
4. Régions éloignées

#### **Régions centrales**

Régions des grands centres urbains.

- Capitale-Nationale
- Montréal

#### **Régions périphériques**

Régions situées près des grands centres urbains.

- Chaudière-Appalaches
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Montérégie

#### **Régions intermédiaires**

Régions situées entre les régions éloignées et celles des autres types.

- Centre-du-Québec
- Estrie
- Mauricie
- Outaouais

#### **Régions éloignées**

Régions situées loin des grands centres urbains.

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Côte-Nord
- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
- Nord-du-Québec
- Saguenay—Lac-Saint-Jean

# Les dépenses de l'administration publique au titre de la culture

## Catégorie de dépenses

### Dépenses internes

« Les dépenses internes comprennent les dépenses relatives aux salaires et aux traitements du personnel de l'administration publique québécoise, les dépenses reliées aux achats de biens et de services, de même que les dépenses faites par l'administration publique québécoise pour l'achat de terrains, de machines, de matériel ou d'immeubles, ou pour la construction de ces derniers. »<sup>115</sup>

### Dépenses externes

« Les dépenses externes comprennent les sommes versées (subventions) par l'administration publique québécoise aux organismes ou groupements divers pour le fonctionnement de leurs activités, ou pour l'achat ou la restauration d'édifices, de terrains ou d'autres biens d'investissement. »<sup>116</sup>

### Dépenses d'investissement

« Dépenses au titre de biens dont la vie utile est supérieure à un an. [...] Dépenses relatives à l'achat de terrains, de machines, de matériel ou d'immeubles, ou à la construction de ces derniers. [...] Aussi les dépenses engagées dans des réparations extraordinaires apportées aux immeubles. »<sup>117</sup>

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent les salaires et traitements et les achats de biens et de services.<sup>118</sup>

## Les données des rapports financiers municipaux

Les rapports financiers municipaux fournissent des données sur les dépenses culturelles des municipalités. On y retrouve notamment des dépenses culturelles de fonctionnement selon les domaines culturels suivants :

- Les centres communautaires
- Les bibliothèques
- Le patrimoine
  - Musées et centres d'exposition
  - Autres ressources du patrimoine
- Autres dépenses culturelles

Ces rapports financiers sont remis annuellement au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

---

<sup>115</sup> ISQ, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la catégorie de dépenses, régions administratives et ensemble du Québec (7 décembre 2010) » dans *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*.

<sup>116</sup> *Ibid.*

<sup>117</sup> OCCQ, Questionnaire de l'Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture, section Instructions et définitions.

<sup>118</sup> *Ibid.*

Le MAMROT définit les postes comptables ayant trait aux activités culturelles de la façon suivante :

### Centres communautaires

« Cette activité regroupe les dépenses reliées aux centres communautaires concernant :

- *l'organisation des activités culturelles dans les centres communautaires;*
- *l'enseignement des beaux-arts, des arts d'interprétation et des métiers d'arts;*
- *la production d'œuvres artistiques et artisanales;*
- *les achats de services. »*<sup>119</sup>

### Bibliothèques

« Cette activité regroupe les dépenses reliées au fonctionnement d'une bibliothèque, notamment les achats annuels de documents (livres, cédéroms, revues) permettant de compléter la collection. »<sup>120</sup>

### Patrimoine

#### Musées et centres d'exposition

« Cette activité regroupe les dépenses reliées aux établissements ayant pour objectifs de conserver, d'étudier, d'interpréter et d'exposer des objets à portée culturelle et éducative, concernant :

- *l'animation sociale;*
- *l'information. »*<sup>121</sup>

#### Autres ressources du patrimoine

« Cette activité regroupe les dépenses reliées aux activités patrimoniales dans des centres d'archives publics et privés, dans les parcs historiques ou tout autre établissement non décrit précédemment, concernant :

- *l'animation sociale;*
- *l'information. »*<sup>122</sup>

#### Autres

« Cette activité regroupe les dépenses reliées aux autres activités culturelles, notamment les activités reliées au domaine radiophonique ou de la télévision. »<sup>123</sup>

### Différence avec les données de l'OCCQ

Les données contenues dans les rapports financiers soumis au MAMROT ne correspondent pas, en général, à celles que l'on trouve dans l'enquête annuelle sur les dépenses culturelles des municipalités de l'OCCQ. Ces différences s'expliquent par le fait que certaines dépenses peuvent être considérées comme culturelles par l'OCCQ, bien qu'elles n'aient pas été inscrites comme telles dans la comptabilité municipale. L'enquête de l'OCCQ analyse donc toutes les dépenses afin de s'assurer d'obtenir le portrait le plus précis possible, tandis que certaines dépenses culturelles peuvent être absentes des rapports financiers municipaux.

---

<sup>119</sup> MAMROT, *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/finances\\_indicateurs\\_fiscalite/information\\_financiere/manuel\\_information\\_financiere/manuel\\_2012\\_complet.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/manuel_information_financiere/manuel_2012_complet.pdf), p. 2-57.

<sup>120</sup> *Ibid.*

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 2-58.

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> *Ibid.*







Conseil montérégien  
de la culture et des communications

[www.culturemonteregie.qc.ca](http://www.culturemonteregie.qc.ca)